



# NORME DE QUALITÉ POUR L'ENGAGEMENT DES JEUNES

**mars 2021**



Ontario Centre of Excellence  
for Child & Youth Mental Health  
Centre d'excellence de l'Ontario en santé  
mentale des enfants et des adolescents

### **CITATION RECOMMANDÉE**

Centre d'excellence de l'Ontario en santé mentale des enfants et des adolescents (mars 2021). Norme de qualité pour l'engagement des jeunes. Ottawa, ON.

Disponible en ligne: [www.cymh.ca/ej\\_norme](http://www.cymh.ca/ej_norme)

# Table des matières

<b>Introduction.....</b>	<b>4</b>
<b>Que sont les normes de qualité? .....</b>	<b>6</b>
<b>À propos de cette norme de qualité .....</b>	<b>8</b>
Qu'est-ce que l'engagement des jeunes? .....	8
Pourquoi avons-nous besoin de cette norme de qualité? .....	10
Quelle est la portée de cette norme? .....	11
Comment cette norme a-t-elle été élaborée? .....	13
<b>Énoncés de qualité.....</b>	<b>14</b>
<b>Accessibilité.....</b>	<b>16</b>
<b>Relations authentiques .....</b>	<b>21</b>
<b>Élaboration conjointe.....</b>	<b>25</b>
<b>Dévouement.....</b>	<b>29</b>
<b>Communication .....</b>	<b>34</b>
<b>Diversité et inclusion .....</b>	<b>38</b>
<b>Apprentissage continu.....</b>	<b>42</b>
<b>Recherche et évaluation .....</b>	<b>46</b>
<b>Espaces plus sûrs .....</b>	<b>50</b>
<b>Sources .....</b>	<b>54</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>61</b>
Annexe A : Groupe consultatif pour l'engagement des jeunes.....	61
Annexe B : Processus de développement de la norme de qualité .....	62
Annexe C : Glossaire.....	63

## Introduction

La prestation constante d'une expérience sans heurts et d'excellents résultats — les soins dont les enfants et les jeunes ont besoin, quand ils en ont besoin et de la façon dont ils en ont besoin — constitue la clé permettant d'aider les jeunes de l'Ontario à grandir en bonne santé mentale. Dans son rapport annuel de 2016, la vérificatrice générale de l'Ontario a souligné diverses occasions d'améliorer le système de santé mentale des enfants et des adolescents<sup>1</sup>. Les recommandations suggérées rappelaient clairement que nous devons concentrer nos efforts sur l'expérience et les besoins des enfants, des jeunes et des familles. Et personne n'est mieux placé que les enfants, les jeunes et les familles pour nous dire ce dont ils ont besoin.

Des études démontrent qu'un engagement important des jeunes et des familles dans le secteur de la santé mentale des enfants et des jeunes peut avoir des incidences positives considérables sur l'expérience et les résultats des services. Comme les enfants, les jeunes et les familles de l'Ontario sont libres d'exprimer leurs opinions et jouent un rôle actif dans la planification des traitements et dans la prestation des services, leur expérience et leur contexte réels sont intégrés à leurs soins. Cette collaboration mène à une amélioration des résultats<sup>2</sup>, à des meilleures

relations avec les professionnels soignants<sup>3</sup>, à un sentiment accru que les services répondent à leurs besoins et contribue à une augmentation de la satisfaction par rapport aux soins reçus<sup>4,5,6,7</sup>. Lorsque les jeunes et les familles participent à leurs propres soins, cela contribue à une amélioration de leur bien-être psychologique, de leur comportement et de leur qualité de vie<sup>8,9</sup> ainsi qu'à une hausse de la rentabilité des services<sup>9,10,11</sup>. Grâce à leur engagement, l'identité et le sentiment d'efficacité des jeunes sont transformés positivement. Ils développent un meilleur esprit critique, une bonne aptitude au travail d'équipe et un engagement plus grand à l'égard du service communautaire<sup>12</sup> en plus d'acquérir des compétences accrues en leadership<sup>13</sup>.

L'engagement des jeunes et des familles constitue un vecteur essentiel d'excellence dans tous les aspects du système<sup>14</sup>. Collectivement, nous sommes plus efficaces lorsque nous travaillons non seulement pour les enfants, les jeunes et les familles, mais avec eux, à chaque étape du cheminement.

### **À propos du Centre d'excellence de l'Ontario en santé mentale des enfants et des adolescents.**

Nous tâchons de cerner les lacunes les plus pressantes dans les connaissances et de les combler au moyen des meilleures données probantes disponibles. Nous veillons à ce que les connaissances soient accessibles, compréhensibles et utiles pour tous ceux et celles qui travaillent à améliorer les résultats dans le domaine de la santé mentale des enfants, des jeunes et des familles de la province. Nous aidons les organismes à apporter des changements significatifs qui améliorent systématiquement la qualité et l'accessibilité des services de santé mentale offerts aux enfants et aux jeunes en Ontario. En travaillant en étroite collaboration avec les jeunes, les familles, les fournisseurs de services et les décideurs, nous nous assurons que notre secteur dispose de l'information et du savoir-faire nécessaires pour offrir des services de haute qualité et pour poursuivre l'amélioration continue de la qualité.

## Que sont les normes de qualité?

La poursuite de l'excellence exige que nous définissions l'excellence. De concert avec les jeunes, les familles, les cliniciens et les chercheurs, le Centre d'excellence de l'Ontario en santé mentale des enfants et des adolescents élabore des normes de qualité qui soutiennent la prestation de services de santé mentale aux enfants et aux jeunes uniformes et efficaces à l'échelle de l'Ontario.

Les normes de qualité sont essentielles à un système responsable qui ne cesse de s'améliorer. Elles jouent également un rôle central pour veiller à ce que les enfants, les jeunes et les familles de l'Ontario aient accès à des services de santé de qualité élevée homogènes, peu importe où ils sont dans la province.

Les normes de qualité sont constituées de plusieurs énoncés ou principes de qualité qui décrivent à quoi ressemble une qualité élevée en fonction de données probantes<sup>15</sup>. Aucun de ces énoncés n'est autonome. Ces énoncés agissent plutôt de concert afin de constituer une norme de qualité cohésive. Les données probantes proviennent de nombreuses sources : de la documentation de recherche, des expériences des jeunes et des familles et des perspectives de prestataires de services.

Les normes de qualité comprennent des pratiques exemplaires qui décrivent comment des services de qualité élevée peuvent être dispensés<sup>15</sup>. Elles comportent également des indicateurs qui illustrent les progrès ou l'incidence de ces pratiques. Des ressources et des outils sont fournis pour guider la mise en œuvre, l'évaluation et l'amélioration continue de l'application des normes de qualité.

Les normes de qualité complètent les normes d'accréditation et les lignes directrices de pratique clinique provenant d'organismes professionnels. Ensemble, ces normes et lignes directrices permettent à toutes les

Cette norme, tout comme de nombreuses normes de qualité, a été élaborée dans un contexte et en fonction d'une base de données probantes qui représente largement la vision du monde occidental.

Nous reconnaissons l'importance d'interagir de façon continue avec des personnes d'opinions différentes et d'étendre nos sources de connaissances alors que nous soutenons la mise en œuvre de cette norme et que nous la raffinons au fil du temps.

personnes qui prennent part au système de santé mentale des enfants et des jeunes de bénéficier des meilleurs résultats possibles dans le domaine de la santé mentale.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les normes de qualité relatives à la santé mentale des enfants et les adolescents, écrivez-nous à l'adresse [cymhstandards@cheo.on.ca](mailto:cymhstandards@cheo.on.ca).

## À propos de cette norme de qualité

### Qu'est-ce que l'engagement des jeunes?

Au sens plus large, l'engagement des jeunes est la participation constructive et soutenue d'une jeune personne à une activité qui nécessite de centrer son attention sur autrui.

L'engagement intégral est constitué d'une composante cognitive (notamment les croyances, les connaissances et les pensées), d'une composante affective (notamment les sentiments et les émotions), d'une composante comportementale (notamment le comportement d'une personne), notion aussi connue sous le nom de « tête, cœur et pieds », et de l'esprit<sup>16</sup>. L'engagement des jeunes dans le secteur de la santé mentale des enfants et les adolescents comprends aussi l'autonomisation des jeunes à participer à titre d'estimés partenaires à la résolution de problèmes et à la prise de décisions qui les affectent ou qui leur importent<sup>17</sup>. L'engagement des jeunes se produit sur un continuum, allant des jeunes recevant passivement des services, à des activités stimulantes où les jeunes sont reconnus à titre de partenaires égaux dans leurs soins<sup>18</sup> (voir la figure 1).

L'engagement des jeunes est ancré dans un ensemble de principes directeurs permettant d'alimenter la façon de travailler avec des jeunes pour s'assurer que ce travail est authentique et significatif. Les principes comportent notamment la valorisation des jeunes en tant que membres importants de la communauté<sup>19</sup>, l'engagement à l'égard d'un type particulier de leadership<sup>20</sup>, l'établissement de relations authentiques, la recherche de l'équité en matière de santé<sup>21</sup>, la satisfaction des exigences spécifiques des jeunes<sup>22</sup>, l'utilisation d'une méthode communautaire intégrale<sup>21</sup> et la priorisation de la sécurité<sup>18</sup>.

Jeunes : une transition dans le développement, une notion fluide selon le contexte plutôt qu'une tranche d'âge particulière. Les jeunes peuvent être définis différemment par des bailleurs de fonds, des organismes, des cultures, des communautés et même par eux-mêmes.

Les gestes symboliques, la manipulation et la décoration sont des formes négatives d'engagement ou d'activités qui ne sont pas employées d'une façon significative ou collaborative. Ces formes sont particulièrement préjudiciables à l'engagement des jeunes.

Le cadre de travail de développement positif de la jeunesse (DPJ) est au cœur de cette norme et de l'engagement des jeunes<sup>23,24,25</sup>. Ce cadre de travail nécessite la création d'occasions pour que les jeunes établissent des relations positives et acquièrent les compétences et les connaissances nécessaires pour réussir leur transition vers l'âge adulte. Le cadre de travail DPJ est une méthode communautaire intégrale axée sur la résilience et sur la construction de facteurs protecteurs dans l'environnement d'un jeune qui l'aideront à surmonter l'adversité.

Il existe un continuum de pratiques en matière d'engagement des jeunes, un concept qui est représenté visuellement dans une adaptation de l'échelle de Hart<sup>26</sup> (voir la figure 1). Le feu de circulation pour l'engagement des jeunes, élaboré conjointement par des membres du conseil consultatif des jeunes du Centre, utilise la métaphore d'un feu de circulation pour illustrer qu'il y a certaines activités « d'engagement » qui suscite en fait le désengagement (et qui devraient donc être évitées), alors qu'il y en a d'autres qui devraient être poursuivies avec prudence. L'élaboration conjointe et le partenariat apparaissent à côté du feu vert pour montrer qu'il s'agit des meilleures formes d'engagement et mènent aux meilleurs résultats.

## **Pourquoi avons-nous besoin de cette norme de qualité?**

Beaucoup de travail a été effectué pour faire progresser l'engagement des jeunes à l'échelle de la province, comme le travail effectué à notre Centre d'excellence de l'Ontario en santé mentale des enfants et des adolescents, à The New Mentality et au Centre of Excellence for Youth Engagement. Plusieurs organismes communautaires de santé mentale des enfants et des jeunes de l'Ontario ont mis en œuvre des pratiques d'engagement dans leurs communautés<sup>27</sup>.

Toutefois, il existe un nombre considérable d'incohérences entre les prestataires de services, les organismes et les services individuels en lien avec la façon dont l'engagement des jeunes est compris et pratiqué dans le secteur de la santé mentale des enfants et des adolescents. Il y a encore du travail à faire pour s'assurer que les enfants, les jeunes et les familles reçoivent les meilleurs soins et bénéficient des meilleurs résultats, peu importe l'endroit dans la province où ils cherchent à obtenir des soins.

L'établissement d'une norme de qualité appuie l'application de pratiques ou de processus uniformes d'engagement des jeunes. Elle formalise les pratiques et les attentes en matière de participation des jeunes au système et valide les expériences vécues par les jeunes qui prennent part au système. Une norme de qualité établit également une ligne de référence initiale de mesure à l'échelle de la province et nous met au défi, en tant que secteur, de continuer de nous améliorer.

## Quelle est la portée de cette norme?

L'engagement des jeunes peut survenir dans un continuum sur trois niveaux<sup>28</sup>. L'engagement des jeunes au niveau des soins personnels et des décisions relatives à la santé est axé sur la relation entre les jeunes et les professionnels de la santé et vise l'amélioration des résultats en matière de santé des enfants, des jeunes et des familles. L'engagement au sein d'un organisme est centré sur l'amélioration des programmes et des services ou l'amélioration des politiques organisationnelles et de la gouvernance. L'engagement systémique est axé sur les améliorations au-delà d'un simple organisme.

Les énoncés de qualité dans cette norme décrivent l'engagement systémique des jeunes (au-delà de la prestation des soins ou de l'amélioration des programmes) et au plus haut niveau du continuum (partenariats jeunes-adultes). Cette norme de qualité touche aux efforts d'amélioration des services impliquant plusieurs organismes dans une communauté, ainsi que les efforts qui améliorent la transition ou la coordination de services à travers différentes agences ou secteurs.

Les partenaires de l'engagement des jeunes au niveau systémique comprennent, mais sans s'y limiter, les autres jeunes, les familles, les prestataires de services, les responsables de la santé mentale des enfants et des jeunes, les représentants intersectoriels d'autres domaines (comme l'éducation, la justice, les services sociaux, etc.), les communautés, les organismes communautaires et bien d'autres. Cette norme de qualité décrit les aspects critiques de l'engagement et va de pair avec la norme de qualité relative à l'engagement des jeunes dans la planification du système de santé mentale des enfants et des jeunes.

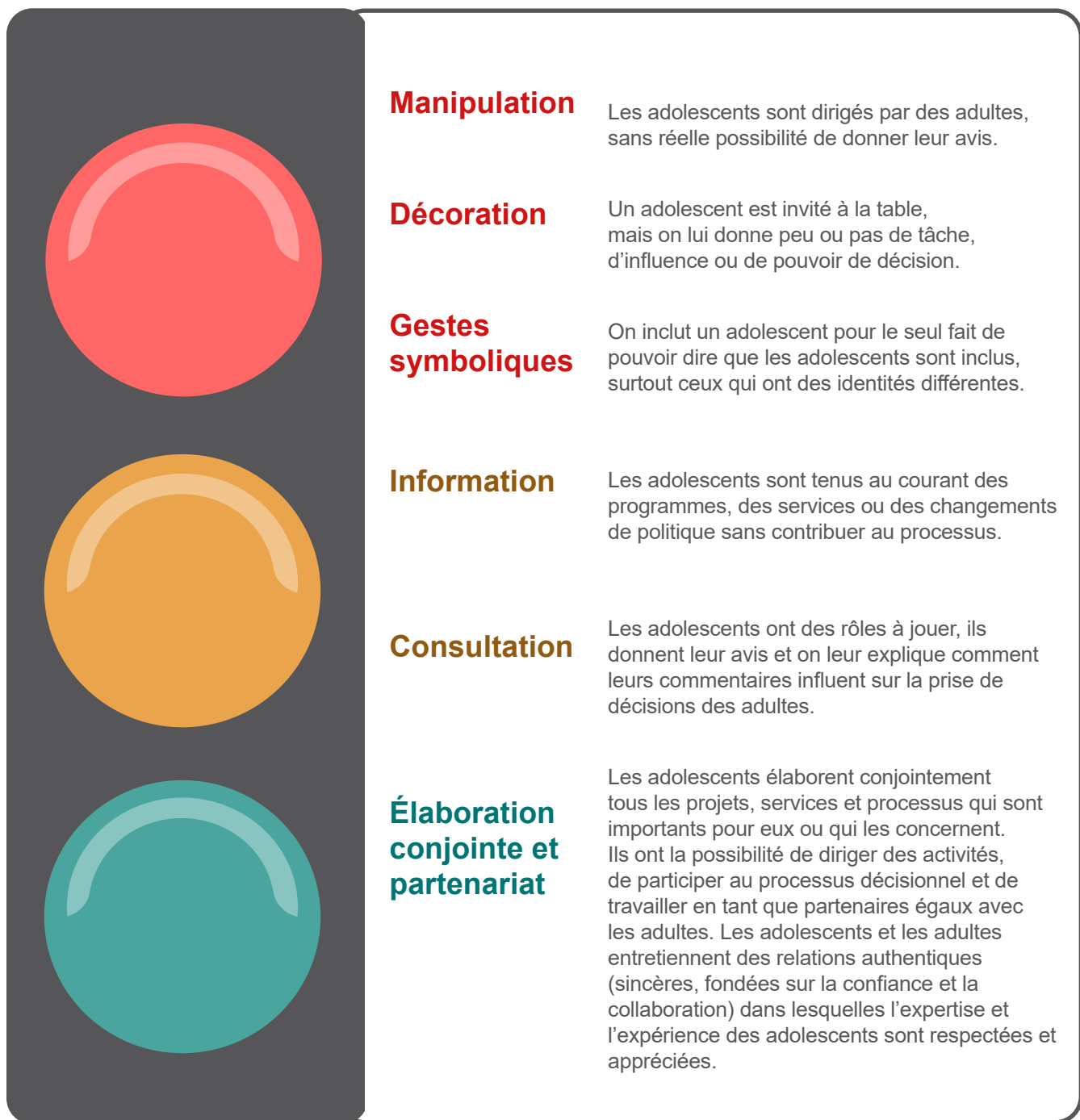


Figure 1 : Feu de circulation pour l'engagement des jeunes, élaboré conjointement par des membres du conseil consultatif des jeunes du Centre et inspiré par l'échelle de la participation des enfants de Hart<sup>26</sup>.

## Comment cette norme a-t-elle été élaborée?

Le Centre d'excellence de l'Ontario en santé mentale des enfants et des adolescents a élaboré cette norme sur l'engagement des jeunes de concert avec un groupe consultatif (voir l'annexe A) selon un processus validé<sup>15</sup> (voir l'annexe B). Nous avons passé en revue la littérature en lien avec les normes ou guides en place sur l'engagement systémique des jeunes. Nous avons alors précisé les secteurs clés représentant l'engagement des jeunes à la partie supérieure du continuum et avons rédigé des énoncés de qualité.

Nous avons consulté un groupe diversifié d'intervenants à l'échelle de l'Ontario au moyen de sondages et de groupes de discussion pour recueillir de la rétro-information et réviser la norme de qualité.

Cette norme de qualité décrit l'engagement systémique des jeunes au moyen des formes les plus élevées d'engagement. Que signifie le terme « systémique »? Le système de santé mentale des enfants et des adolescents de l'Ontario est constitué de nombreuses personnes et organismes qui offrent des services de santé mentale aux enfants et aux adolescents à l'échelle de la province et des réseaux et voies cliniques qui les relient. Le système est également constitué des agences gouvernementales et des autres établissements qui fournissent les ressources et les structures qui rendent ces soins possibles. L'engagement systémique des jeunes est centré sur les améliorations qui touchent ces réseaux, ces voies, ces ressources et ces structures plutôt que sur les organismes individuels.

## Énoncés de qualité

La norme de qualité pour l'engagement des jeunes dans la planification du système de santé mentale des enfants et des adolescents est constituée de neuf énoncés de qualité. Aucun de ces énoncés ne doit être considéré seul. Ces normes se recoupent et agissent de concert pour former un engagement des jeunes de haute qualité. Les personnes qui mettront en œuvre la norme devront porter une attention active à tous les secteurs pour assurer l'utilisation de pratiques d'engagement des familles fort et durables.

Chaque énoncé sera expliqué en détail dans les pages qui suivent, y compris ce qu'il signifie pour les jeunes, les agences et décideurs systémiques. Veuillez lire ce qui suit pour en savoir plus à propos du contexte et de la justification de chaque énoncé et les meilleures pratiques identifiées dans la littérature existante et lors de consultations avec des intervenants.



### Accessibilité

Les jeunes et les partenaires travaillent ensemble pour identifier et supprimer les obstacles à la participation aux pratiques d'engagement des jeunes.



### Relations authentiques

Les jeunes et les partenaires cultivent des relations de confiance authentiques et collaboratives dans lesquelles l'expertise et l'expérience des jeunes sont respectées et prisées.



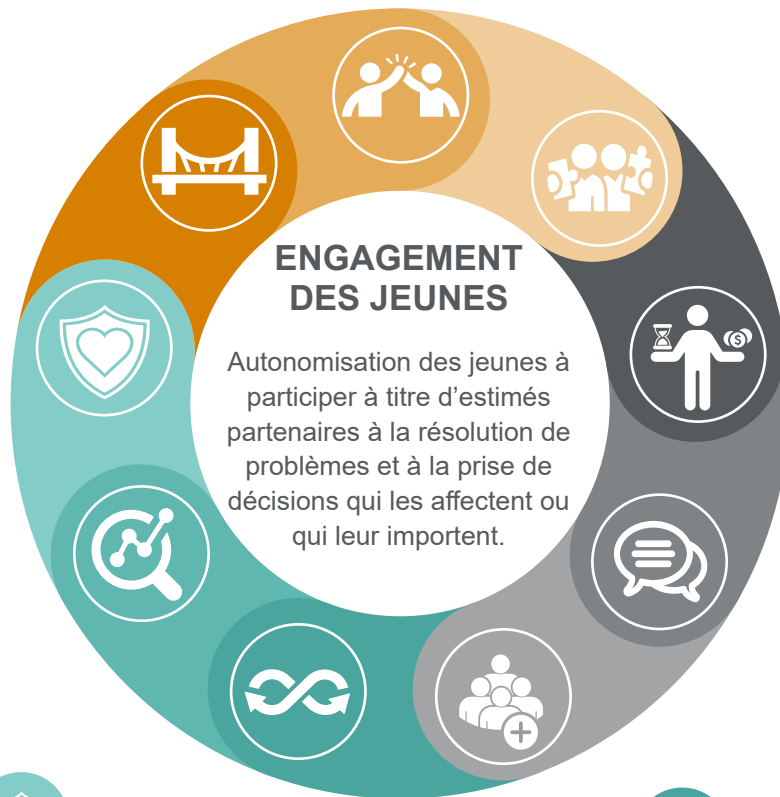
### Élaboration conjointe

Les jeunes élaborent conjointement toutes les activités et tous les processus nécessaires à la planification et aux améliorations du système.



### Dévouement

Tous les partenaires sont dévoués à l'engagement des jeunes. Les leaders du système sont responsables de l'intégration de ce dévouement dans la planification et l'amélioration du système.



### Communication

La communication entre tous les partenaires est rapide, transparente, respectueuse et accessible.



### Diversité et inclusion

Les pratiques de l'engagement sont inclusives; la diversité des partenaires est appréciée et les jeunes qui sont engagés sont représentatifs des communautés desservies.



### Espaces plus surs

Les jeunes et les partenaires participent ensemble régulièrement à l'établissement et au maintien d'un environnement dans lequel tous se sentent à l'aise et appréciés et peuvent parler en toute liberté.



### Recherche et évaluation

Les jeunes et les partenaires procèdent ensemble à l'étude, à l'évaluation et à l'amélioration constantes de la qualité dans tous les aspects de la planification du système.



### Apprentissage continu

Tous les partenaires, y compris les jeunes, ont une compréhension commune de la philosophie et de la pratique de l'engagement des jeunes et disposent d'accès à des occasions d'apprentissage continu.

## Accessibilité



Les jeunes et les partenaires travaillent ensemble pour identifier et supprimer les obstacles à la participation aux pratiques d'engagement des jeunes.

### Signification de cet énoncé pour...



#### **Les jeunes**

Vous pouvez vous attendre à recevoir, de la part des agences et décideurs systémiques, de nombreuses occasions d'engagement dans des lieux, formats et environnements que vous êtes capable d'atteindre, de comprendre et d'utiliser (c'est-à-dire accessible à vous).



#### **Les agences**

Vous travaillez activement à préciser et à supprimer les obstacles à l'accès les plus courants et à créer un environnement qui permet un accès équitable aux occasions d'engagement.



#### **Les décideurs du système**

Vous précisez et supprimez les obstacles dès le début de toutes les initiatives, en tenant compte de l'accessibilité à la conception de tous les produits, les services et les environnements ayant une incidence sur les pratiques d'engagement des jeunes.

### Contexte et justification

Le plus haut niveau d'engagement des jeunes comprend la suppression des obstacles à la participation et crée des occasions afin que différents jeunes soient capables



de s'engager efficacement. Les jeunes veulent participer à des activités qui leur confèrent des occasions de leadership et de prise de décisions et haussent leur sentiment de compétence et d'habilitation. Pour un engagement des jeunes couronné de succès, les décideurs doivent créer des occasions de partenariat authentique, ce qui signifie de rencontrer des jeunes là où ils sont et travailler activement pour créer un environnement qui assure un accès équitable<sup>29</sup>.

Les obstacles courants qui empêchent un accès équitable aux occasions d'engagement comprennent la géographie, le niveau de revenu, la capacité, le choix du moment et la langue<sup>30,31,32</sup>. Certains obstacles peuvent être reliés aux relations entre les jeunes et les adultes, comme un sentiment de confiance, la transparence et l'élimination des stéréotypes relatifs aux jeunes et aux adultes<sup>30,33</sup>. Il existe un déséquilibre de pouvoir inhérent ou implicite entre les jeunes et les adultes qui peut constituer un obstacle à l'établissement d'un partenariat. Cela peut comprendre la perception que les plans d'action sont créés et gérés par des adultes et un potentiel d'intimidation<sup>30,34</sup>. D'autres obstacles peuvent être associés à la structure ou à l'infrastructure de groupe, comme le fait de ne pas disposer de suffisamment de financement pour assurer l'égalité des chances, un roulement du personnel et des jeunes, la complexité des problèmes et une représentation inadéquate des jeunes<sup>30,34,35,36</sup>.

L'accessibilité recoupe la diversité et l'inclusion. Les personnes qui ont déjà vécu de la stigmatisation et de la marginalisation peuvent faire face à des obstacles supplémentaires à l'engagement. Il est important de reconnaître cela et de travailler avec les jeunes afin d'explorer activement des façons de surmonter ces obstacles. Bien que la documentation de recherche soit actuellement limitée, certains documents suggèrent que des adultes alliés, une hausse des sensibilités culturelles

et d'autres approches peuvent stimuler l'engagement et assurer une meilleure accessibilité pour différents jeunes<sup>33,37</sup>.



## Pratiques exemplaires

- Les partenaires du système s'efforcent à comprendre, surveiller et surmonter différents types d'obstacles qui empêchent l'engagement significatif des jeunes.

### **Exemples concrets :**

- Travailler avec les jeunes pour cerner les obstacles auxquels ils font face. Envisager d'organiser des groupes de discussion, des consultations ou des conversations individuelles.
  - Qu'est-ce qui favoriserait leur engagement au sein de votre organisation ou de votre communauté?  
Qu'est-ce qui pourrait y faire obstacle?
- Travailler avec les jeunes pour déterminer les personnes, les voix ou les perspectives qu'il pourrait manquer dans les conversations importantes. Discuter des voix qu'il pourrait manquer dans vos activités de mobilisation.
  - Le groupe de jeunes actuellement mobilisés représente-t-il votre communauté?
  - Comment pouvez-vous rejoindre ou faire entendre les points de vue des jeunes dont l'opinion n'a pas toujours été prise en compte?

## Pratiques exemplaires

- Il existe des mécanismes de surveillance et de réduction des obstacles aux processus d'engagement des jeunes.



### **Exemples concrets :**

- Travailler avec les jeunes pour créer conjointement des solutions visant à réduire et à éliminer les obstacles cernés.
  - Au début de la possibilité d'engagement, présenter les ressources et les mesures d'adaptation qui sont à la disposition des jeunes, dans un document qui peut être mis à jour et diffusé facilement.
  - Communiquer les ressources et les mesures d'adaptation offertes, de sorte qu'il n'incombe pas aux jeunes de les demander.
  - Songer aux différents types de mesures d'adaptation dont vous pourriez avoir besoin lorsque vous rassemblez un groupe de jeunes pendant les activités (p. ex., documents offerts dans plusieurs langues et pour différents niveaux de lecture, aménagement d'une salle qui favorise l'accessibilité).
  - Envisager d'utiliser un outil d'aide à la décision comme [l'évaluation de l'impact sur l'équité en matière de santé](#) pour savoir de quelles façons un programme, une politique ou une initiative semblable influera sur les différents groupes de populations.
  - Planifier des réunions qui tiennent compte de l'horaire des jeunes (p. ex., en dehors des heures de classe).
  - Fournir le transport ou assumer les frais de déplacement (p. ex., offrir des billets d'autobus, des bons de taxi).
  - Tenir régulièrement des réunions de vérification pour vous assurer qu'il est possible d'éliminer les obstacles qui n'étaient peut-être pas apparents au début du projet.
  - Envisager d'utiliser un outil d'évaluation pour évaluer votre partenariat avec les jeunes.



## Définitions

**accessibilité** : élaboration de produits, d'appareils, de services ou d'environnements en fonction des besoins variés des clients (par exemple, pour les nouveaux arrivants ayant un français ou un anglais rudimentaire ou pour les clients handicapés)<sup>38</sup>.

**barrière** : une circonstance ou un obstacle qui sépare des personnes d'autres personnes, endroits ou choses. Les barrières se présentent sous plusieurs formes – attitudes, politiques, programmes, obstacles physiques, sociaux, de communication, de transport – et peuvent même être involontaires<sup>38</sup>.

**compétence** : la capacité et l'habileté avérée d'un individu à comprendre et à effectuer correctement et efficacement les tâches qui peuvent raisonnablement être exécutées par cette personne en fonction de son éducation et de sa formation<sup>39</sup>.

**autonomisation** : le processus d'amélioration des capacités ou des habiletés des personnes à influencer ou à faire des choix éclairés et à transformer ces choix en autant d'actions et de résultats escomptés<sup>40</sup>.

**équitable** : juste, qui ne favorise pas ou ne pénalise pas injustement une personne ou un groupe. Note : différent de « égal », « équitable » n'est pas un synonyme du mot « égal », lequel est employé pour décrire des approches uniformes ou pareilles. Par exemple, un accès équitable peut signifier fournir des ressources ou des appuis supplémentaires à des jeunes qui font face à certains obstacles pour qu'ils puissent avoir accès à des occasions d'engagement aussi facilement que des jeunes qui ne font pas face à ces obstacles<sup>42</sup>.

## Relations authentiques



Les jeunes et les partenaires cultivent des relations de confiance authentiques et collaboratives dans lesquelles l'expertise et l'expérience des jeunes sont respectées et prisées.

### Signification de cet énoncé pour...



#### **Les jeunes**

Vous êtes considérés comme des partenaires à part entière dans les initiatives d'engagement. Votre expertise est appréciée et vous participez aux décisions qui vous touchent. Vous comprenez comment les décisions sont prises et comment votre expertise est mise à profit pour les guider.



#### **Les agences**

Vous traitez les jeunes comme des partenaires à part entière. Vous officialisez ensemble les rôles et vous les respectez, en veillant à ce que vos processus de prise de décisions soient transparents.



#### **Les décideurs du système**

Vous collaborez avec les jeunes durant l'élaboration des politiques qui ont une incidence sur eux. Vous appréciez leur expertise et tenez compte de leur point de vue. Vous agissez de façon transparente et veillez à ce que les jeunes comprennent le processus décisionnel et l'intégration de leur expertise aux décisions.

## Contexte et justification

L'engagement significatif des jeunes se traduit par des relations authentiques, collaboratives et respectueuses<sup>41</sup> dans lesquelles les jeunes sont habilités « à participer à titre d'estimés partenaires à la résolution de problèmes et à la prise de décisions qui les affectent ou qui leur importent »<sup>17</sup>. Il existe différentes façons d'engager les jeunes au niveau organisationnel ou systémique, notamment par l'entremise de comités consultatifs constitués de jeunes, de postes réservés aux jeunes dans les comités de gouvernance, de partenariats établis entre des groupes dirigés par des jeunes et d'autres intervenants pour favoriser le changement et faire appel aux jeunes afin qu'ils jouent des rôles de leader et de conseiller dans les organismes qui servent les jeunes<sup>13,43,44,45,46,47,48</sup>.

Étant donné que les jeunes profitent de l'existence de relations coopératives avec les adultes, ces derniers doivent ouvrir la voie et écouter les jeunes qui ont besoin de raconter leurs expériences ou faire part de leurs idées<sup>49,50</sup>. Cependant, les adultes et les jeunes doivent aussi reconnaître les sources de leur pouvoir et s'efforcer du mieux qu'ils peuvent de redresser le déséquilibre des forces et de communiquer clairement s'ils en sont incapables<sup>51</sup>.

Selon des études récentes, la participation des jeunes à la prise de décisions des organismes peut se traduire par des résultats positifs pour les jeunes<sup>52,53,54</sup> et les organismes<sup>41</sup>. En outre, la documentation démontre que les partenariats établis avec les jeunes remportent davantage de succès lorsque les jeunes disposent de choix et d'options leur permettant de participer, que les rôles et les attentes sont clairement établis, que tous les partenaires ont le temps et sont disposés à travailler ensemble, que la pratique de mentorat collectif ou d'apprentissage continu est observée et que l'environnement renforce ces pratiques<sup>55</sup>.



Les adultes et les jeunes doivent reconnaître les sources de leur pouvoir et s'efforcer du mieux qu'ils peuvent de redresser le déséquilibre des forces et de communiquer clairement lorsque ce n'est pas possible.



## Pratiques exemplaires

- Les jeunes et les partenaires établissent et entretiennent des relations de confiance mutuellement avantageuses qui sont évidentes dans leurs interactions. Tous les partenaires reconnaissent les différences de pouvoir et de position et s'efforcent de remettre en question les processus et les habitudes qui contribuent à maintenir en place ces différences.

### **Exemples concrets :**

- Trouver des alliés adultes pour conseiller, encadrer et soutenir les jeunes afin qu'ils s'engagent dans des rôles formels et informels pour travailler au sein de l'organisation, de la communauté ou du système. Envisager d'offrir aux adultes alliés désignés un atelier ou une formation portant sur la création d'alliances, afin qu'ils travaillent tous en appliquant les mêmes principes de base. Voici quelques [conseils pour organiser des événements avec les jeunes et les membres de la famille](#) [disponible en anglais seulement].
- Proposer de rencontrer les jeunes individuellement avant de les rassembler dans de plus grandes réunions.
- Prévoir du temps pour les vérifications formelles et informelles (p. ex. avant ou après les réunions). Voici [quelques conseils et considérations fondés sur des données probantes](#) pour les alliés adultes.
- Travailler avec les jeunes pour veiller à ce qu'ils se sentent prêts et encouragés à participer.
- Élaborer votre plan de travail de façon à ce que les adultes et les jeunes aient régulièrement l'occasion d'avoir des conversations sur les potentiels rapports de force.

## Pratiques exemplaires

- Les partenaires font un effort concerté pour s'assurer que tous les processus décisionnels sont transparents pour les jeunes.



### **Exemples concrets :**

- Faire preuve de transparence au sujet du type d'engagement (c.-à-d. élaborer conjointement, conseiller, informer) pris pour des activités particulières et de la façon dont ces décisions sont prises.
- Être clair en ce qui a trait aux attentes quant à la façon dont les jeunes mettront fin à leur engagement au sein de l'organisation ou de la communauté, et au moment où ils le feront, ou quant à la transition à vers leurs rôles et responsabilités.
- Élaborer un plan qui prescrit des possibilités de mentorat pour les jeunes.

## Définitions

**prise de décisions** : processus consistant à colliger de l'information, à établir des critères de sélection, à proposer des options possibles et à déterminer la meilleure option à l'aide des critères de sélection<sup>56</sup>.

**partenariat** : relation collaborative entre plusieurs personnes. Les personnes ou les organismes qui se trouvent dans un partenariat collaborent pour faire progresser leurs intérêts communs. Le partenariat comprend l'échange de compétences et de ressources individuelles dans le cadre du travail effectué pour atteindre un objectif commun<sup>57</sup>.

# Élaboration conjointe



Les jeunes élaborent conjointement toutes les activités et tous les processus qui sont importants pour eux ou qui les touchent.

## Signification de cet énoncé pour...



### **Les jeunes**

Votre expertise est appréciée, et vous avez la chance de participer au processus avec les autres partenaires si vous le voulez, d'élaborer ensemble des projets, de mettre en place des services, de procéder à des évaluations et d'établir les priorités du système.



### **Les agences**

Vous considérez les jeunes comme des experts, vous leur donnez la chance de participer au processus s'ils le désirent et vous veillez à ce que tout se fasse conjointement, surtout en ce qui a trait à l'engagement des jeunes.



### **Les décideurs du système**

Vous donnez l'exemple de l'élaboration conjointe : vous élaborez les politiques avec les jeunes, vous établissez les priorités systémiques avec eux et vous prenez avec eux les décisions sur le financement et la recherche.

## Contexte et justification

Un engagement significatif des jeunes est fondé sur la prémisse suivante : « Rien sur nous, sans nous »<sup>58</sup>. Les jeunes devraient être des leaders actifs dans toutes les initiatives et être considérés comme des experts sur les questions faisant l'objet de décisions dès le début du processus, afin d'élaborer conjointement une compréhension commune des problèmes, des priorités et des possibilités. Le processus d'élaboration conjointe permet aux jeunes et aux partenaires de réfléchir à leurs expériences, de définir leur objectif commun, de prendre ensemble les décisions, de cerner ensemble les priorités en matière d'amélioration, d'apporter les changements nécessaires et de réfléchir ensemble à ce qu'ils ont accompli (et ainsi de se responsabiliser)<sup>59</sup>.

Les jeunes peuvent et devraient participer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des améliorations apportées à certains programmes et services dans le domaine de la santé mentale<sup>60,61</sup>. Au sein de l'organisme, ils peuvent aider à déterminer si les programmes en place répondent à leurs besoins et à cerner d'éventuelles améliorations. Au niveau systémique, ils peuvent contribuer à définir les changements de politiques, à prodiguer des conseils en ce sens, à proposer l'élaboration de nouvelles politiques, à faire part de leurs commentaires sur les décisions prises en matière de financement et à mettre en œuvre de nouvelles normes<sup>60,61</sup>.

Le niveau d'engagement au cours de l'élaboration conjointe peut varier en fonction de certains facteurs, dont l'environnement<sup>60</sup>. Il est essentiel de collaborer avec les jeunes afin d'adopter l'approche convenant à la situation, et ce, au bon moment.



Les jeunes doivent être considérés comme des experts sur les questions faisant l'objet de décisions dès le début du processus, afin d'élaborer conjointement une compréhension commune des problèmes, des priorités et des possibilités.



## Pratiques exemplaires

- Les jeunes prennent part aux décisions en lien avec des améliorations et des changements potentiels apportés à la prestation des programmes et à l'élaboration ou à l'amélioration des politiques systémiques.

### **Exemples concrets :**

- Travailler avec les jeunes pour cerner les domaines et les sujets qui les intéressent et trouver des occasions qui correspondent à ces champs d'intérêt.
  - Encourager les jeunes à s'intéresser aux choses liées à la gouvernance ou à l'élaboration de politiques. Donner l'occasion aux jeunes d'assister à des réunions où des décisions sont prises, sans leur demander d'assumer un rôle précis (leur donner l'occasion d'explorer les possibilités).
  - Créer et trouver des postes précis dans les structures décisionnelles pour les jeunes (p. ex. représentants au conseil d'administration).

## Pratiques exemplaires

- Les jeunes disposent d'un mécanisme permettant de préciser les problèmes et les priorités systémiques et de les résoudre en collaboration avec les partenaires

### **Exemples concrets :**

- Créer des rôles et des occasions pour les jeunes afin qu'ils puissent participer aux décisions importantes et à l'élaboration conjointe.
  - Faire preuve de transparence dès le départ en ce qui concerne les processus décisionnels. Veiller à ce que les jeunes soient au courant de la façon dont les décisions sont prises et à ce qu'ils fassent partie des processus décisionnels.

- Faire entendre la voix des jeunes dans les structures de gouvernance (p. ex. les membres des groupes de travail, les conseils consultatifs, le conseil d'administration, les comités directeurs).
- Permettre aux jeunes de prendre part au processus d'embauche du personnel (p. ex. participer à un comité d'embauche, élaborer conjointement des questions d'entrevue, le cas échéant).
- Travailler avec les jeunes à la planification stratégique (p. ex. élaborer conjointement des indicateurs de rendement propres à l'engagement des jeunes).
- Élaborer conjointement des plans d'évaluation, des enquêtes et d'autres outils d'évaluation.



## Définitions

**élaboration conjointe** : fait pour tous les intervenants de collaborer à un but commun, de prendre des décisions ensemble, de s'engager à agir et d'assumer la responsabilité collective de ces actions<sup>62</sup>.

## Dévouement



Tous les partenaires sont dévoués à l'engagement des jeunes et les leaders du système sont responsables de l'intégration de ce dévouement à la planification et l'amélioration du système.

### Signification de cet énoncé pour...



#### **Les jeunes**

Vous constatez que l'engagement des jeunes est soutenu, particulièrement par les personnes qui occupent un poste de leadership, et vous avez l'impression que l'on apprécie votre participation. Vous vous sentez encouragés à participer à tous les niveaux.



#### **Les agences**

Les principes d'engagement des jeunes font partie intégrante des politiques, des processus et des activités de votre organisme. Les responsables font preuve de leur dévouement à l'égard de la stratégie et de l'affectation des ressources.



#### **Les décideurs du système**

Vous considérez que l'engagement des jeunes est un volet essentiel au processus, et non un élément facultatif. Vous prévoyez et affectez les fonds de façon à ce que l'opinion des jeunes soit intégrée au système de santé mentale.

## Contexte et justification

La pratique d'un engagement significatif peut signifier un changement important dans l'état d'esprit et les processus d'un organisme ou d'une communauté. Les jeunes doivent savoir que leur participation est appréciée, et que leurs contributions sont prises au sérieux et qu'on leur donne suite<sup>51</sup>. Cela nécessite un travail acharné et un dévouement à l'égard de la vision de l'engagement des jeunes et la volonté d'intégrer pleinement les principes de cet engagement au sein d'un organisme ou d'une communauté. Des études démontrent que le processus de ceci doit être effectué en trois étapes. Premièrement, on doit entretenir la perception que l'engagement est désirable. Ensuite, on doit obtenir les ressources et les habiletés nécessaires à la réussite de l'engagement. Enfin, on doit élaborer des procédures d'exploitation pour maintenir les nouvelles méthodes de travail<sup>63</sup>.

L'intégration des processus d'engagement des jeunes à tous les niveaux de l'organisme et la démonstration par les responsables de tous les niveaux du soutien de l'engagement des jeunes sont un signe d'un réel engagement et aident à implanter une pratique durable<sup>64,65</sup>. Les personnes qui sont vouées à l'engagement des jeunes créent un environnement propice en investissant des ressources, en intégrant des pratiques d'engagement aux politiques et processus et en favorisant une culture qui encourage l'engagement des jeunes.

Dans un tel environnement, un continuum de soutien est fourni aux jeunes pour toute la durée de leur participation, notamment des soutiens qui pourraient les aider à renforcer leurs capacités personnelles et professionnelles<sup>51</sup>.





## Pratiques exemplaires

- Les partenaires organisationnels et systémiques font preuve de leur dévouement en s'assurant que les ressources ciblées sont disponibles et fournies pour soutenir et maintenir les pratiques d'engagement des jeunes.

### **Exemples concrets :**

- Communiquer la détermination de la direction de favoriser l'engagement des jeunes et l'adoption des mesures mises en place pour assurer le respect de la norme (p. ex. sous la forme d'un courriel, d'une réunion du personnel ou d'un document démontrant sa détermination).
  - Affecter des ressources au travail d'engagement (p. ex. postes budgétaires dans chaque projet, temps du personnel consacré à l'engagement des jeunes).
  - Récompenser les jeunes pour leur temps et leurs contributions (p. ex. honoraires, cartes-cadeaux) et travailler avec eux pour déterminer les incitatifs qui comptent pour eux.
  - Constituer une équipe principale qui comprend des décideurs, des fournisseurs de services et des jeunes au niveau organisationnel ou systémique pour planifier, mettre en œuvre et superviser conjointement l'engagement des jeunes. Voici quelques [conseils et considérations fondés sur des données probantes](#) pour les alliés adultes.
  - Veiller à ce que les personnes participant au travail d'engagement aient une compréhension commune des rôles et des responsabilités (p. ex. mandat). Les rôles et responsabilités devraient être revus régulièrement.

## Pratiques exemplaires

- Des politiques et des procédures explicites sont en place pour le recrutement des jeunes et des adultes alliés.

### **Exemples concrets :**

- Travailler avec les jeunes pour élaborer conjointement un document d'orientation (comme une déclaration des droits, une charte d'engagement, un énoncé de vision) qui prescrit ce qui suit :
  - Les principes et la vision pour guider l'engagement des jeunes dans l'organisation ou la communauté
  - Les attentes et les responsabilités du personnel et des partenaires
- Veiller à ce que les politiques et les procédures de recrutement (c.-à-d. le plan ou la stratégie de recrutement) soient régulièrement révisées et mises à jour pour favoriser le recrutement et le maintien en poste des jeunes participants, ainsi que l'évolution naturelle de l'engagement des jeunes, à savoir le passage à l'âge adulte ou à d'autres occasions comme une partie normale du processus.
- Créer un plan ou une stratégie de recrutement pour provoquer un changement chez les alliés adultes. Voici quelques [conseils et considérations fondés sur des données probantes](#) pour les alliés adultes.





## Définitions

**dévouement** : fait d'être disposé à honorer un plan d'action; fait d'avoir un sentiment d'obligation de garder le cap; fait d'être dévoué à une cause, à une activité, etc.<sup>66</sup>.

**ressources** : réserves d'argent, d'objets, d'employés, de locaux, d'attributs, de capacités et d'autres éléments d'actif pouvant servir à soutenir les processus et les activités<sup>98</sup>.

## Communication



La communication entre les jeunes et les partenaires est opportune, transparente, respectueuse et accessible.

### Signification de cet énoncé pour...



#### **Les jeunes**

On vous demande quelles sont vos préférences en matière de communication et vous pouvez communiquer au moyen du mode et du style que vous préférez. Les partenaires écoutent ce que vous avez à dire et communiquent souvent avec vous.



#### **Les agences**

Vous demandez aux jeunes quelles sont leurs préférences en matière de communication et vous vous s'efforcez d'adapter à leurs modes et à leurs styles. Vous vous exercez à l'écoute active et communiquez clairement.



#### **Les décideurs du système**

Vous communiquez régulièrement et de manière cohérente. Vous présentez les données sous une forme facile à comprendre. Vous suivez les pratiques exemplaires en matière de communication dans tout ce que vous faites. Vous avez des mécanismes en place pour assurer une communication bidirectionnelle ou multidirectionnelle.

### Contexte et justification

Une bonne communication est essentielle à une pratique significative de l'engagement des jeunes. Toutefois, en communication, il ne suffit pas de transmettre l'information. Il s'agit plutôt d'un processus multidirectionnel où toutes les parties doivent savoir écouter<sup>67</sup>. Ainsi, en mettant en

La communication doit commencer tôt et être fréquente. Elle doit être intentionnelle, planifiée et claire.



pratique des compétences d'écoute active, il est plus facile de nouer des relations, d'être respecté et d'inspirer confiance<sup>67</sup>.

Travailler avec les jeunes requiert une connaissance approfondie des moyens et des espaces où les jeunes de différents groupes d'âge communiquent entre eux. Bien que les interactions en personne soient efficaces, les plateformes numériques et les réseaux sociaux changent la manière dont les jeunes communiquent avec autrui et s'expriment<sup>35</sup>. En étant conscient de ces différences et en s'y adaptant, on peut aider les organismes et les responsables à tendre la main aux jeunes, à améliorer la communication avec eux et à les convaincre de continuer à participer<sup>51</sup>. Il y a de nombreux avantages à utiliser les réseaux sociaux : ils sont dotés de plateformes interactives et permettent d'échanger rapidement de l'information et de communiquer avec les jeunes comme nul autre média.

Quel que soit le moyen utilisé, il faut communiquer dès le début et le faire souvent tout au long du processus d'engagement. La communication doit être intentionnelle, planifiée et claire et il faut s'efforcer d'expliquer les choses aux jeunes et d'éviter le jargon<sup>68</sup>.

### **Pratiques exemplaires**

- Plusieurs méthodes sont employées pour communiquer avec les jeunes et entre tous les partenaires.

#### ***Exemples concrets :***

- Permettre aux jeunes de participer pleinement aux conversations.

- Inciter les alliés adultes à établir des liens avec les jeunes avant les réunions et les activités afin que ces derniers se sentent outillés et disposent de l'information dont ils ont besoin pour être le plus à l'aise possible de participer (p. ex. leur donner la possibilité d'avoir un allié adulte dans la pièce, leur donner de la rétroaction par écrit, aller les voir s'ils le demandent).
- Utiliser un langage clair lorsque vous communiquez; limiter l'utilisation du jargon et des acronymes.
- Demander aux jeunes comment ils veulent échanger l'information (c.-à-d. les modes et les formats).
- Élaborer conjointement avec les jeunes un plan de communication qui comprend les modes de communication formels et informels, les parties prenantes concernées, les moments de communication, etc.
- Élaborer conjointement des bulletins organisationnels avec les jeunes.
- Élaborer conjointement une stratégie de médias sociaux avec les jeunes.
- Faire preuve de transparence quant au niveau d'engagement auquel les jeunes peuvent s'attendre (p. ex. élaborer conjointement, conseiller ou informer).
- Sensibiliser les jeunes aux possibilités d'engagement.
  - Donner aux jeunes des exemples de ce à quoi les possibilités d'engagement pourraient ressembler et travailler avec eux pour explorer la façon dont ils pourraient vouloir participer au travail organisationnel et systémique.
  - Travailler avec les jeunes pour trouver des façons amusantes et créatives de promouvoir les possibilités d'engagement sur les médias sociaux.





## Définitions

**écoute active** : le fait de prêter une attention particulière aux paroles d'un interlocuteur et de répéter de temps à autre les idées et les phrases clés de son discours afin de confirmer que l'on comprend bien ce qu'il dit. Elle démontre que l'on respecte ses sentiments et ses opinions, sans nécessairement être d'accord avec lui<sup>69</sup>.

**communication** : l'échange de pensées, de messages ou de renseignements entre des personnes ou parmi un groupe de personnes au moyen de la langue parlée, du langage corporel, du ton de voix et des gestes. La communication est efficace lorsque les deux parties se comprennent bien. Autrement dit, le message reçu et compris est bien le message qui a été transmis<sup>70</sup>.

## Diversité et inclusion



Les pratiques d'engagement sont inclusives. La diversité des jeunes est appréciée et l'engagement est représentatif des communautés desservies.

### Signification de cet énoncé pour...



#### **Les jeunes**

Les qualités, les capacités et les identités qui vous sont propres sont respectées et appréciées dans tous les processus d'engagement. Les partenaires travaillent pour réduire ou supprimer tout obstacle qui affecte votre engagement.



#### **Les agences**

Vous vous efforcez d'engager les divers jeunes de manière significative. Vous reconnaissez les obstacles à l'engagement et travaillez afin de les surmonter en élaborant de solides politiques et pratiques organisationnelles qui soutiennent la diversité et l'inclusion.



#### **Les décideurs du système**

Vous tracez la voie en vous faisant le défenseur de la diversité et de l'inclusion, en supprimant les obstacles à l'engagement des jeunes et en faisant un effort concerté pour engager différents jeunes en créant des politiques qui veillent à ce que leurs contributions soient appréciées et reconnues. Cela est particulièrement important au moment de travailler avec des clientèles marginalisées et sous-représentées.



## Contexte et justification

Les déterminants sociaux de la santé et d'autres facteurs peuvent influencer la capacité d'une personne à accéder aux services appropriés et aux occasions d'engagement au sein du système de santé mentale des enfants et des jeunes. Des processus d'engagement des jeunes significatifs prennent en compte les obstacles sociaux, culturels et politiques<sup>21</sup> qui peuvent bloquer l'accès ou nuire aux occasions et s'efforcent de les supprimer<sup>32</sup>. Les prestataires de services ont aussi besoin d'être conscients de leur propre histoire, expérience et vision du monde et doivent reconnaître comment ils peuvent influencer la façon dont ils tissent des liens et établissent des relations avec les jeunes<sup>71</sup>.

Un engagement significatif des jeunes comporte de nombreux avantages pour les jeunes, comme la hausse de leur sentiment d'appartenance à la communauté et leur résilience globale<sup>72</sup>. Les avantages de l'engagement des jeunes augmentent considérablement lorsque les personnes qui y participent représentent la diversité de la communauté servie et donc les personnes les plus à même de profiter du processus d'engagement, car il assure la représentation la plus juste de l'éventail des expériences vécues par les jeunes et de leurs points de vue dans cette communauté<sup>51</sup>. On ne peut s'attendre à ce que les jeunes représentent individuellement les divers points de vue de la population générale de jeunes et c'est pourquoi il est important que les partenaires fassent des efforts délibérés dans le but d'engager des jeunes de tout acabit.

Les instances de direction et de gouvernance doivent aussi être représentatives et soutenir le personnel et les intervenants afin qu'ils comprennent et reconnaissent la diversité et s'efforcent d'atteindre l'équité<sup>73</sup>. Pour être couronnées de succès, les initiatives en matière de diversité doivent employer une approche anti-oppressive à la pratique<sup>74,75</sup>. En outre, les ressources suffisantes, le personnel qualifié et les mécanismes de reddition de comptes doivent être en place<sup>73</sup>.

## Pratiques exemplaires

- Tous les partenaires adoptent une pratique anti-oppressive et l'utilisent activement pour garantir des processus diversifiés et inclusifs.



### **Exemples concrets :**

- Fournir au personnel, aux jeunes et aux bénévoles de l'information, de la formation et des ressources sur la pratique anti-oppressive. La formation pourrait comprendre ce qui suit :
  - Une définition de l'anti-oppression dans le contexte du travail et dans la communauté
  - Des exemples de pratiques oppressives et anti-oppressives
  - Les sources de pouvoir et la façon d'éliminer les déséquilibres de pouvoir
  - La façon d'élaborer les politiques sur la pratique anti-oppressive et la façon dont l'organisation réagira si elles ne sont pas respectées

## Pratiques exemplaires

- Des stratégies sont en place pour engager des jeunes aux perspectives, compétences et habiletés diversifiées et aux caractéristiques sociodémographiques variées.

### **Exemples concrets :**

- Travailler avec les jeunes pour comprendre qui vit et a accès aux services dans la communauté.
  - Examiner les données sur la santé des gens dans votre organisation ou de la population de votre communauté.
  - Déterminer les opinions et les points de vue qui manquent dans les conversations actuelles.
  - Consulter (de façon formelle et informelle) les jeunes de la communauté pour mieux comprendre leurs besoins et les difficultés qu'ils rencontrent.

- Travailler avec les jeunes pour trouver des moyens de rejoindre ceux que le système a rendus vulnérables, et travailler avec les associations et les groupes communautaires locaux existants.
- Élaborer conjointement avec les jeunes une politique de recrutement qui encourage la diversité et l'inclusion.

## Définitions

**barrières culturelles** : Les barrières, inconvéniens et difficultés qui résultent de différends et de malentendus en lien avec des coutumes et des pratiques culturelles, dont les obligations familiales et les notions de communauté, de sécurité et de genre<sup>32</sup>.

**barrières politiques** : Les politiques législatives et institutionnelles qui peuvent nuire à l'accès, aux occasions, au financement ou à d'autres soutiens à la participation des jeunes à la prise de décisions organisationnelles<sup>32</sup>.

**barrières sociales** : Les contraintes ou iniquités imposées — en raison des hiérarchies de statuts sociaux construites par la société (fondées sur les différences, y compris celles en rapport avec le genre, l'origine ethnique, la race, la religion, la santé, le statut socioéconomique, etc.) — qui empêchent une personne d'accéder à des ressources ou de profiter d'occasions ou encore de faire valoir ses propres intérêts<sup>32</sup>.

**culture** : expériences communes à des personnes, y compris leur langue, leurs valeurs, leurs coutumes, leurs croyances, leurs visions du monde, leurs modes de connaissance et leurs façons de communiquer. Les facteurs significatifs sur le plan culturel englobent, sans s'y limiter, la race ou l'origine ethnique, la religion, la classe sociale, la langue, le handicap, l'orientation sexuelle, l'âge et le genre<sup>48</sup>.

**diversité** : terme au sens large, se rapportant à la variété des différences entre les personnes, souvent dans un contexte de culture, d'éducation, d'organismes ou de milieu de travail<sup>50</sup>.

**équité** : impartialité réalisée en éliminant les obstacles qui nuisent à l'accès aux soins en santé mentale ou aux occasions de mobilisation, surtout ceux liés au genre, à la race, à l'orientation sexuelle, au revenu, à la scolarité et à une foule d'autres identités<sup>78</sup>.

**inclusion** : les efforts déployés pour atteindre l'équité et maintenir une culture dans laquelle les différences qui existent au sein de la communauté sont cultivées, respectées, acceptées et appréciées<sup>51</sup>, le processus d'amélioration de la capacité, l'opportunité et la dignité de la participation des personnes qui sont désavantagées en raison de leur identité<sup>50</sup>.

**pratique anti-oppressive** : une approche qui encourage la diversité, qui priorise les besoins et les forces des groupes marginalisés dans la prestation de services, et qui cherche à transformer les structures qui sont sources d'inégalités<sup>47</sup>.

## Apprentissage continu



Les jeunes et les partenaires comprennent les principes de l'engagement des jeunes et cherchent des occasions d'accroître leurs connaissances et d'améliorer leurs compétences en matière de pratiques d'engagement des jeunes et d'autres domaines connexes.

### Signification de cet énoncé pour...



#### **Les jeunes**

On vous donne accès à des multiples possibilités d'obtenir des outils et d'acquérir des connaissances et des compétences qui vous permettent de mieux participer et d'établir des partenariats efficaces au niveau organisationnel ou systémique (aux moments, aux endroits et des façons qui vous conviennent).



#### **Les agences**

Vous considérez les jeunes comme un atout et vous veillez à ce que votre organisme donne sans cesse des occasions d'apprentissage aux employés et aux jeunes avec lesquels vous collaborez, afin de perfectionner leurs compétences et d'élargir leurs connaissances.



#### **Les décideurs du système**

Vous veillez à ce que tous les partenaires, jeunes y compris, sachent de quelles compétences et connaissances ils ont besoin pour assurer l'engagement au niveau systémique et pour contribuer à effectuer les préparatifs nécessaires aux processus systémiques.

### Comment les jeunes peuvent-ils se préparer et comment les adultes peuvent-ils les soutenir?

Pour en savoir plus, consultez notre énoncé de qualité sur les relations authentiques :

- Créer de l'espace pour les rencontres formels et informels (p. ex. avant ou après les réunions).
- Travailler avec les jeunes pour s'assurer qu'ils se sentent soutenus et prêts à participer. create space for formal and informal meetings (e.g. before or after meetings).



## Contexte et justification

Un excellent engagement des jeunes passe par l'apprentissage et l'examen de ce qui nous motive à nous engager, des perspectives et des expériences des partenaires, des problèmes dont il est question ainsi que du lieu où des améliorations peuvent être apportées et de la façon dont elles peuvent l'être<sup>60</sup>.

Tous les partenaires doivent comprendre les principes et la philosophie de l'engagement des jeunes, disposer d'occasions d'accroître leurs connaissances et leurs compétences et être incités à le faire<sup>61</sup>. Les organismes doivent renforcer leur capacité et veiller à ce que le personnel, les jeunes et les autres partenaires de l'engagement soient prêts à travailler ensemble efficacement et soient soutenus dans ces efforts. Cela signifie de mettre en place des politiques, des procédures et d'autres structures afin de veiller à que les jeunes et les partenaires disposent des outils et des ressources dont ils ont besoin pour un engagement des jeunes couronné de succès<sup>35</sup>.

Les aptitudes, les compétences, les motivations, les intérêts et les besoins individuels varient énormément parmi les jeunes. Les organismes doivent créer un éventail d'options d'engagement et soutenir les jeunes au fur et à mesure qu'ils font l'acquisition des compétences requises pour participer aux structures de gouvernance. Cela comprend le renforcement et l'élargissement des occasions d'apprentissage.

La formation des jeunes peut être centrée sur des compétences particulières (comme l'évaluation de programmes), des secteurs de contenu particulier (comme les priorités de la province en matière de santé mentale) ou des ensembles de compétences générales (comme les arts oratoires)<sup>61</sup>.

Les partenariats jeunes-adultes sont très utiles dans le cadre de l'apprentissage en continu et du perfectionnement des habiletés des jeunes<sup>80</sup>. Des études démontrent que les relations de soutien solides sont importantes lorsque les jeunes participent à des efforts collectifs, particulièrement à mesure que le travail se complexifie<sup>81,82,83</sup>.

Pour soutenir et faciliter un engagement des jeunes efficace, les adultes qui sont engagés dans les partenariats doivent apprendre comment équilibrer les besoins en matière d'autonomie et d'expression des jeunes tout en fournissant suffisamment de conseils et de soutien émotionnel<sup>84,85</sup>. Leur formation peut comprendre des sujets comme le développement positif de la jeunesse et l'interaction avec les jeunes dans le cadre d'une équipe de projets multigénérationnels<sup>61</sup>.



## Pratiques exemplaires

- Tous les partenaires sont bien préparés à participer à toutes les activités et à tous les processus, y compris la prise de décisions. C'est-à-dire qu'ils connaissent bien les politiques et les pratiques de mobilisation des jeunes et d'autres thèmes pertinents.

### **Exemples concrets :**

- Travailler avec les jeunes pour déterminer leurs besoins en matière de compétences et de connaissances et leur offrir des occasions d'accroître leur capacité (dans leur engagement ou dans d'autres domaines auxquels votre organisation peut contribuer). Par exemple, le mentorat, le jumelage, l'apprentissage par observation, etc.
- Envisager d'inclure des activités menées par les jeunes lors de leur formation (p. ex. attribuer le rôle de coanimateur aux jeunes).

Les organismes doivent accroître leur capacité et s'assurer que les employés, les jeunes et les autres partenaires d'engagement sont préparés et appuyés pour bien travailler ensemble.



- Veiller à ce que les jeunes et le personnel ou les partenaires adultes connaissent le matériel d'apprentissage sur l'engagement des jeunes et y aient accès.
- Offrir une formation conjointe au personnel et aux jeunes sur l'inclusion de la voix des jeunes, la collaboration avec eux, leur autonomisation et le développement positif de la jeunesse.
- Fixer des échéances réalistes qui permettent aux jeunes d'acquérir de nouvelles compétences tout en étant en mesure de mener le projet à terme.

## Définitions

**occasions d'apprentissage** : encadrement, formation ou autres activités d'apprentissage au soutien de l'acquisition de connaissances ou d'aptitudes afin de réaliser un objectif. Renforcement des capacités des personnes des organismes et des communautés<sup>86</sup>.

**partenariats jeunes-adultes** : une relation intentionnelle entre des jeunes et des adultes qui repose sur la capacité des adultes à reconnaître et à renforcer les habiletés, les perspectives, les idées et les connaissances des jeunes tout au long de la relation<sup>87</sup>.

## Recherche et évaluation



Les jeunes et les partenaires effectuent conjointement de la recherche et de l'évaluation sur les pratiques d'engagement des jeunes et d'autres projets et processus connexes, et apportent constamment des améliorations à leur qualité.

### Signification de cet énoncé pour...



#### **Les jeunes**

Partenaires actifs, vous avez la chance d'acquérir des compétences qui vous seront utiles dans l'élaboration et la mise en œuvre d'activités de recherche et d'évaluation. Vous avez l'impression d'être traités comme un égal ayant vos propres opinions sur l'amélioration des processus du système de santé mentale des enfants et des adolescents et sur l'engagement des jeunes en soi.



#### **Les agences**

Vous avez normalisé la coévaluation dans vos pratiques et vos processus. Vous cherchez des occasions permettant aux jeunes de participer aux activités de recherche et d'évaluation, et vous les encadrez de façon à ce qu'ils acquièrent les compétences dont ils ont besoin.



#### **Les décideurs du système**

Vous interagissez régulièrement et fréquemment avec les jeunes et travaillez avec eux à la conception et à la mise en œuvre des efforts systémiques de recherche, d'évaluation et d'amélioration.



## Contexte et justification

Le plus haut niveau d'engagement des jeunes les fait participer à titre de partenaires actifs dans la conception et l'exécution de toutes les activités, notamment en ce qui a trait à la recherche et à l'évaluation. Cela comporte l'évaluation continue des processus d'engagement des jeunes en général et de leur propre expérience d'engagement en particulier.

L'engagement des jeunes dans le cadre de la recherche et de l'évaluation comprend des avantages pour les jeunes, les organismes et le système de santé mentale des enfants et des adolescents. Les jeunes qui font part de leurs expériences et partagent leur expertise améliorent leur capacité à poser les bonnes questions, à employer les bons mots, à communiquer leurs intentions, à assurer l'emploi d'outils d'évaluation conçus pour les jeunes et à colliger des données exactes qui aident à prendre les bonnes décisions<sup>72,88,89</sup>.

Cela se traduit par des décisions plus avisées et plus efficaces pour tous les intervenants. Fait encore plus important, la participation des jeunes à la recherche et à l'évaluation peut aider à supprimer le déséquilibre du pouvoir entre les jeunes et les adultes, contribuer au développement positif de la jeunesse, favoriser l'augmentation de la gouvernance par les jeunes et bâtir des relations entre les jeunes et la communauté<sup>41,72,88,90</sup>.

Impliquer les jeunes dans la recherche et l'évaluation contribue à un développement positif des jeunes, favorise la croissance de la gouvernance parmi les jeunes et renforce le lien entre les jeunes et la communauté.

Lorsque d'autres partenaires font office de mentors et d'alliés, les jeunes peuvent développer et perfectionner leurs compétences en recherche et en évaluation, notamment en matière de création de modèles logiques, de collecte et d'analyse de données, de développement d'un esprit critique, de rédaction de rapports et de contribution de leur perspective unique au processus global de recherche et d'évaluation.

## Pratiques exemplaires

- Des occasions de formation sur les processus et les méthodes de recherche et d'évaluation sont fournies aux jeunes.

### **Exemples concrets :**

- Offrir au personnel et aux jeunes de la formation et des occasions d'apprentissage continu sur les stratégies de recherche et d'évaluation. Chercher des programmes et des outils d'évaluation propres aux jeunes, comme ceux offerts par [YouthREX](#).



## Pratiques exemplaires

- Les jeunes sont des coconcepteurs et des coévaluateurs des processus de recherche et d'évaluation (par exemple, la conception, la mise en œuvre, l'analyse, la diffusion et l'engagement).

### **Exemples concrets :**

- Informer les jeunes sur les activités et les responsabilités liées au processus global de recherche et d'évaluation, et trouver avec eux des endroits et des moyens pour qu'ils puissent y participer.
- Travailler avec les jeunes pour élaborer conjointement des enquêtes et animer des groupes de discussion, ainsi que pour interpréter et présenter conjointement les résultats aux fournisseurs de services et à d'autres jeunes.
- Établir des échéances réalistes qui permettent aux jeunes d'acquérir de nouvelles compétences tout en étant en mesure de mener le projet à terme.



## Définitions

**amélioration de la qualité** : approche systématique aux changements qui mènent à de meilleurs résultats dans le domaine de la santé pour le patient [client] et à un système de santé plus efficace. Cette approche fait appel à l'application de la théorie de l'amélioration de la qualité, qui fournit la structure, les outils et les processus rigoureux dont on a besoin pour évaluer et accélérer les efforts de mise à l'essai, de mise en oeuvre et d'adoption des pratiques d'amélioration de la qualité<sup>90</sup>.

**évaluation** : collecte et analyse systématiques de l'information pour comprendre si et dans quelle mesure un projet, un service ou un processus atteignent leur objectif<sup>60</sup>.

**recherche** : processus de création de nouvelles connaissances ou d'utilisation des connaissances existantes d'une façon inédite et créative pour générer de nouveaux concepts et de nouvelles méthodologies et compréhensions. Cela comprend la synthèse et l'analyse des recherches antérieures, dans la mesure où elles mènent à des résultats nouveaux et créatifs<sup>91</sup>.

## Espaces plus sûrs



Les jeunes et les partenaires participent ensemble régulièrement à l'établissement et au maintien d'un environnement dans lequel tous se sentent à l'aise et appréciés et peuvent parler en toute liberté.

### Signification de cet énoncé pour...



#### **Les jeunes**

Votre sécurité est une priorité dans tous les processus d'engagement. Vous participez à la création et au maintien d'un environnement accueillant et d'un espace plus sûr pour tous les partenaires.



#### **Les agences**

La sécurité des jeunes et des employés constitue dans tous les processus d'engagement une priorité soutenue par les politiques et les procédures qui s'imposent. Tous les membres du personnel, et particulièrement les membres de l'équipe de direction, travaillent pour assurer la création et le maintien d'espaces plus sûrs.



#### **Les décideurs du système**

Vous créez des espaces plus sûrs dans le cadre des processus d'engagement des jeunes, établissez à l'échelle de la province les attentes quant à la nature de ces espaces et tenez le secteur responsable de la satisfaction de ces attentes.



## Contexte et justification

Un environnement accueillant qui fournit un espace physique et psychologique sûr est essentiel à un engagement des jeunes significatif. La sécurité est particulièrement importante lorsque l'on raconte ses expériences personnelles. En général, elle favorise l'apprentissage et la volonté de participer en toute liberté chez les jeunes<sup>92</sup>.

En ce qui a trait à la sécurité, il est important de faire la distinction entre « lieu » et « espace ». Le lieu est un endroit physique et l'espace est créé par les personnes qui interagissent au sein de ce lieu<sup>51</sup>. Un espace sûr est constitué des comportements et des interactions qui créent un environnement ouvert et respectueux. Il s'agit d'un espace où tout le monde se sent respecté et apprécié. Dans un espace plus sûr, les personnes peuvent s'exprimer honnêtement et authentiquement<sup>92</sup>. En outre, elles peuvent contribuer activement au processus sans crainte d'être jugées en raison de leur identité sociale, comme la religion, le genre, l'orientation sexuelle, la capacité, etc.<sup>93</sup>.

Les adultes ont une responsabilité envers leurs jeunes partenaires et il leur incombe de prendre toutes les précautions possibles pour réduire au minimum les risques de violence, d'exploitation ou toute autre conséquence négative que pourrait entraîner leur participation<sup>92</sup>. La création d'espaces plus sûrs pour les jeunes requiert aussi une collaboration entre les jeunes et les partenaires. Ensemble, ils développent une compréhension de la valeur de l'engagement, réduisent les risques au minimum et s'assurent que les espaces sûrs de l'engagement sont adaptés aux besoins des jeunes<sup>51,68,92</sup>.

Cette compréhension peut comprendre l'établissement des valeurs essentielles qu'ils veulent pour définir cet espace, l'établissement des règles et des attentes du groupe et la

mise en place d'une politique et d'un processus convenus d'un commun accord de lutte contre la discrimination pour résoudre les conflits. On conseille aussi d'adopter une optique axée sur les traumatismes, d'offrir un soutien clinique, de tenir des séances de programmation dans des lieux sûrs, et de veiller à ce que tous les partenaires — jeunes y compris — connaissent bien les politiques et les procédures en matière de sécurité, de discrimination et de harcèlement au travail<sup>35,51,92</sup>.



## Pratiques exemplaires

- Les jeunes participent aux efforts veillant à assurer la mise en place d'espaces plus sûrs, notamment la réduction au minimum des risques et la création d'un environnement accueillant où tous se sentent appréciés et respectés.

### *Exemples concrets :*

- Élaborer conjointement avec les jeunes des politiques et des ressources liées à un espace plus sûr physiquement et psychologiquement, comme la mise en place de politiques contre la discrimination et d'un processus de résolution de conflits.
- Définir conjointement les valeurs fondamentales, les normes et les attentes de l'équipe qui travaille aux initiatives, et déterminer les mesures à prendre lorsque ces valeurs, ces normes et ces attentes ne sont pas respectées.

## Pratiques exemplaires

- Des mécanismes sont en place pour garantir un environnement sûr, autant du point de vue physique que psychologique, y compris un soutien clinique et émotionnel désigné.

Un espace plus sûr c'est le comportement et les interactions qui créent un environnement ouvert et accueillant... où tout le monde se sent respecté et valorisé.



### **Exemples concrets :**

- Présenter vous en utilisant votre pronom de préférence. Parler de l'utilisation adéquate des pronoms et encourager le dialogue permanent.
- Trouver des alliés adultes pour conseiller, encadrer et soutenir les jeunes afin qu'ils s'engagent dans des rôles formels et informels. Envisager d'offrir à ces adultes un atelier portant sur la création d'alliances ou les soins adaptés au traumatisme, afin qu'ils travaillent tous en appliquant les mêmes principes de base.
- Reconnaître la nécessité d'un soutien clinique et d'activités d'engagement, et veiller à ce que ce soutien soit offert aux jeunes et accessible au besoin.

### **Définitions**

**approche tenant compte des traumatismes** : une approche qui comprend l'impact étendu d'un traumatisme, reconnaît les signes et les symptômes d'un traumatisme chez les partenaires et cherche activement à éviter les risques de nouveaux traumatismes en intégrant des principes clés de pratique sensible aux traumatismes à la culture organisationnelle et à toutes les politiques, les procédures et les pratiques pertinentes<sup>97</sup>.

**discrimination** : traitement injuste d'une personne en raison de son identité, soit sa race, son ascendance, son lieu d'origine, la couleur de sa peau, son origine ethnique, sa citoyenneté, sa religion, son genre, son orientation sexuelle, son identité de genre, son expression de genre, son âge, son état matrimonial ou familial et ses handicaps, y compris ses troubles mentaux<sup>94</sup>.

**espace sûr** : un environnement physique sûr qui est aussi exempt de préjudice personnel, social et psychologique. Un environnement dans lequel tous sont encouragés à exprimer authentiquement leurs points de vue et à explorer leurs connaissances, leurs comportements et leurs attitudes sans se sentir sur la défensive<sup>93</sup>.

**harcèlement** : toute conduite ou tout commentaire, acte ou geste inappropriés qui nuisent au bien-être psychologique ou physique d'autrui, dont on sait — ou on devrait savoir — qu'ils humilient ou intimident une personne et qui constituent une menace pour la santé d'autrui<sup>95</sup>.

**sécurité physique** : absence de blessures causées par un objet matériel ou par des gestes posés à l'aide d'un objet matériel<sup>96</sup>.

**sécurité psychologique** : absence de blessures ou de menaces de blessures au bien-être mental<sup>96</sup>.

## Sources

(Tous consulté en anglais)

1. Office of the Auditor General of Ontario. (2016). Chapter 3: Child and youth mental health. 2016 *Annual Report*. Toronto, ON: Queen's Printer for Ontario.
2. Burton, M., Cohen, A.K. & Jain-Aghi, S. (2014). Family partners improve early childhood mental health services. *Psychiatric Services*, 65(11), 1376. <https://doi.org/10.1176/appi.ps.651002>
3. Walker, J.S., Seibel, C.L. & Jackson, S. (2017). Increasing youths' participation in team-based treatment planning: The Achieve My Plan enhancement for wraparound. *Journal of Child and Family Studies*, 26(8), 2090-2100. <https://doi.org/10.1007/s10826AZ-017-0738-0>
4. Davis, C., Claudius, M., Palinkas, L., Wong, J. & Leslie, L. (2012). Putting families in the center: family perspectives on decision making and ADHD and implications for ADHD care. *Journal of Attention Disorders*, 16(8), 675-684. <https://doi.org/10.1177/1087054711413077>
5. Dempsey, I. & Keen, D. (2008). A review of processes and outcomes in family-centered services for children with a disability. *Topics in Early Childhood Special Education*, 28(1), 42-52. <https://doi.org/10.1177/0271121408316699>
6. Koren, P. E., Paulson, R. I., Kinney, R.F., Yatchmenoff, D., Gordon, L. & Dechillo, N. (1997). Service coordination in children's mental health: An empirical study from the caregiver's perspective. *Journal of Emotional & Behavioral Disorders*, 5(3), 162-173. <https://doi.org/10.1177/106342669700500304>
7. Law, M., Rosenbaum, P., King, G., King, S., Burke-Gaffney, J., Moning-Szcut, T. ... Teplicky, R. (2003). Family-centred service sheet 3: How does family-centred service make a difference? Hamilton, ON: CanChild Centre for Childhood Disability Research, McMaster University.
8. Bellin, M. H., Osteen, P., Heffernan, C., Levy, J. M. & Snyder-Vogel, M. E. (2011). Parent and health care professional perspectives on family-centered care for children with special health care needs: Are we on the same page? *Health and Social Work*, 36(4), 281-290. <https://doi.org/10.1093/hsw/36.4.281>
9. Centre for Addiction and Mental Health (CAMH). (2004). Putting family-centred care philosophy into practice. Report by the Community Research, Planning, and Evaluation Team. Toronto, ON: Author.
10. Institute for Patient and Family-Centered Care. (2009). Advancing the practice of patient-and family-centered care in primary care: How to get started. Bethesda, MD: Author.
11. MacKean, G., Spragins, W., L'Heureux, L., Popp, J., Wilkes, C. & Lipton, H. (2012). Advancing family-centered care in child and adolescent mental health: A critical review of the literature. *Healthcare Quarterly*, 15(4), 64-75. <https://doi.org/10.12927/hcq.2013.22939>
12. Zeldin, S. (2004). Youth as agents of adult and community development: Mapping the processes and outcomes of youth engaged in organizational governance. *Applied Developmental Science*, 8(2), 75-90. [https://doi.org/10.1207/s1532480xads0802\\_2](https://doi.org/10.1207/s1532480xads0802_2)
13. Gyamfi, P., Keens-Douglas, A. & Medin, E. (2007). Youth and youth coordinators' perspectives on youth involvement in systems

- of care. *Journal of Behavioral Health Services & Research*, 34(4), 382-394. <https://doi.org/10.1007/s11414-007-9068-0>
14. Ontario Ministry of Children and Youth Services. (2015). Community-based child and youth mental health program guidelines and requirements # 01: Core services and key processes. Toronto: Government of Ontario.
  15. Health Quality Ontario. (2016). Quality standards: Process and methods guide. Toronto, ON: Author.
  16. Centre of Excellence for Youth Engagement. (2009). Sharing the stories: Snapshot survey. Toronto, ON: The Students Commission.
  17. Dyer, C. & Pereira, N. (2011). The art of youth engagement: Trainer guide. Ottawa: Ontario Centre of Excellence for Child and Youth Mental Health.
  18. Pereira, N. (2007). Ready... set... engage! Building effective youth-adult partnerships for a stronger child and youth mental health system. Children's Mental Health Ontario and the Ontario Centre of Excellence for Child and Youth Mental Health.
  19. Apathy is Boring. (2004). The youth-friendly guide to intragenerational decision making partnerships. Montreal: Author.
  20. Bradley, D. & Schneider, H. (2004). Participatory approaches: A facilitator's guide. Kingston upon Thames, UK: Voluntary Service Overseas.
  21. Mikkonen, J. & Raphael, D. (2010). Social determinants of health: The Canadian facts. Toronto, ON: York University School of Health Policy and Management.
  22. Ure, J. (n.d.) The youth engagement spectrum. Halifax, NS: Hearwood Centre for Community Youth Development.
  23. Catalano, R. F., Berglund, M. L., Ryan, J. A., Lonczak, H. S. & Hawkins, J. D. (2004). Positive youth development in the United States: Research findings on evaluations of positive youth development programs. *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 591(1), 98-124. <https://doi.org/10.1177/0002716203260102>
  24. Michelsen, E., Zaff, J. F. & Hair, E. C. (2002). Civic engagement programs and youth development: A synthesis. Washington, DC: Child Trends.
  25. Walker, J. S. (2015). A theory of change for positive developmental approaches to improving outcomes among emerging adults with serious mental health conditions. *Journal of Behavioral Health Services & Research*, 42(2), 131-149. <https://doi.org/10.1007/s11414-015-9455-x>
  26. Hart, R. A. (1997). Children's participation: The theory and practice of involving young citizens in community development and environmental care. London: Earthscan.
  27. Peel Children's Centre. (2018). The provincial landscape of evaluative practices for youth engagement. Mississauga, ON: Author.
  28. Carman, K. & Workman, T. (2017). Engaging patients and consumers in research evidence: Applying the conceptual model of patient and family engagement. *Patient Education and Counseling*, 100(1), 25-29. <https://doi.org/10.1016/j.pec.2016.07.009>
  29. Mokwena, S. (2006). Putting youth engagement into practice: A toolkit for action. London, UK: The Commonwealth Secretariat.

30. Ho, V. (2014). Youth engagement strategy: Getting involved in city planning. Toronto, ON: City of Toronto.
31. Saito, R. (2006). Beyond access and supply: Youth-led strategies to captivate young people's interest in and demand for youth programs and opportunities. *New Directions for Student Leadership*, 2006(112), 57-74. <https://doi.org/10.1002/yd.193>
32. D'Agostino, M. J. & Visser, A. (2010). Addressing and overcoming barriers to youth civic engagement. *International Public Management Review*, 11(3), 88-103. <http://journals.sfu.ca/ipmr/index.php/ipmr/article/viewFile/89/89>
33. Perkins, D.F., Borden, L.M., Villarruel, F.A., Carlton-Hug, A., Stone, M.R. & Keith, J.G. (2007). Participation in structured youth programs: Why ethnic minority urban youth choose to participate or not to participate. *Youth and Society*, 38(4), 420-442. <https://doi.org/10.1177/0044118X06295051>
34. Camino, L. & Zeldin, S. (2002a). From periphery to center: Pathways for youth civic engagement in the day-to-day life of communities. *Applied Developmental Science*, 6(4), 213-220. [https://doi.org/10.1207/S1532480XADS0604\\_8](https://doi.org/10.1207/S1532480XADS0604_8)
35. United Nations International Children's Emergency Fund. (n.d.). Adolescent and youth engagement strategic framework. New York, NY: UNICEF.
36. Freeman, C., Henderson, P. & Kettle, J. (1999). Planning with children for better communities: the challenge for professionals. Bristol, UK: Policy Press.
37. Kinark Child and Family Services. (2017). Building capacity for stakeholder engagement in child and youth mental health services. Unpublished manuscript.
38. Accessibility Ontario. (n.d.). Definitions (web page). <https://accessontario.com/aoda/definitions/>
39. Kaslow, N. J. (2004). Competencies in professional psychology. *American Psychologist*, 59(8), 774-781. <http://dx.doi.org/10.1037/0003-066X.59.8.774>
40. Narayan, D. (2002). Empowerment and poverty reduction: A sourcebook. Washington, DC: World Bank.
41. Zeldin, S., McDaniel, A., Topitzes, D. & Calvert, H. (2000). Youth in decision making: A study of the impact of youth on adults and organizations. Chevy Chase, MD: National 4-H Council.
42. Canadian Medical Association. (n.d.) Ensuring equitable access to care: Strategies for governments, health system planners and the medical profession. (CMA Position Statement). <https://legacy.cma.ca//Assets/assets-library/document/en/advocacy/PD14-04-e.pdf>
43. Checkoway, B., Allison, B. & Montoya, C. (2005). Youth participation in public policy at the municipal level. *Children and Youth Services Review*, 27(10), 1149- 1162. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2005.01.001>
44. Collins, M. E., Augsberger, A. & Gecker, W. (2016). Youth councils in municipal government: Examination of activities, impact and barriers. *Children and Youth Services Review*, 65, 140-147. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2016.04.007>
45. Martin, S., Pittman, K., Ferber, T. & McMahon, A. (2007). Building effective youth councils: A practical guide to engaging youth in policy

- making. Washington, DC: The Forum for Youth Investment.
46. Luluquisen, M. & Pettis, L. (2014). Community engagement for policy and systems change. *Community Development*, 45(3), 252-262. <https://doi.org/10.1080/15575330.2014.905613>
  47. Collins, M. E. (2004). Enhancing services to youths leaving foster care: Analysis of recent legislation and its potential impact. *Children and Youth Services Review*, 26(11), 1051-1065. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2004.08.005>
  48. Havlicek, J., Lin, C. H. & Villalpando F. (2016). Web survey of foster youth advisory boards in the United States. *Children and Youth Services Review*, 60(1), 109-118. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2015.11.023>
  49. Walker, J.S., Masselli, M. B., Blakeslee, J., Baird, C. & Rhoep, K. (2018). Development and testing of an assessment of youth/young adult voice in agency-level advising and decision making. *Children and Youth Services Review*, 94(11), 598-605. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2018.08.040>
  50. Richards-Schuster, K. & Timmermans, R. (2017). Conceptualizing the role of adults within youth-adult partnerships: An example from practice. *Children and Youth Services Review*, 81(10), 284-292. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2017.07.023>
  51. British Columbia Ministry of Children and Family Development. (2013). Youth Engagement Toolkit Evaluation Tool. Victoria, BC: University of Victoria School of Child and Youth Care.
  52. Akiva, T., Cortina, K. S. & Smith, C. (2014). Involving youth in program decision making: How common and what might it do for youth? *Journal of Youth and Adolescence*, 43(11), 1844-1860. <https://doi.org/10.1007/s10964-014-0183-y>
  53. Gambone, M., Yu, H., Lewis-Charp, H. Sipe, C., Lacoce, J. (2004). A Comparative Analysis of Community Youth Development Strategies. College Park, MD: The Center for Information and Research on Civic Learning and Engagement (University of Maryland).
  54. MacNeil, C. (2005). Youth in governance brief. Davis, CA: 4-H Youth Development Program (University of California).
  55. Zeldin, S. & Collura, J. (2010). Being Y-AP Savvy: A primer on creating & sustaining youth-adult partnerships. Madison, WI: Center for Nonprofits (University of Wisconsin-Madison).
  56. British Columbia Ministry of Health. (2018). Patient, family, caregiver and public engagement framework. Victoria, BC: Government of British Columbia.
  57. Murray, J. (2018). What is a partnership? How does it work? The Balance Small Business (online periodical). <https://www.thebalance.com/what-is-a-business-partnership-398402>
  58. Chovil, N. (2009). Engaging families in child and youth mental health: A review of best, emerging, and promising practices. West Vancouver, BC: The F.O.R.C.E. Society for Kids' Mental Health.
  59. Robert, G. (2013). Participatory action research: Using experience-based co- design (EBCD) to improve healthcare services. In S. Ziebland, J. Calabrese, A. Coulter & L. Locock (Eds.), *Understanding and using experiences of health and illness*. Oxford, UK: Oxford University Press.
  60. Health Quality Ontario (HQO). (2017). Ontario's patient engagement framework:

Creating a strong culture of patient engagement to support high quality health care. Toronto: Author.

61. French, M., Bhattacharya, S. & Olenik, C. (2014). Youth engagement in development: Effective approaches and action-oriented recommendations for the field. Washington DC: United States Agency for International Development.
62. Youth Wellness Hubs Ontario. (2017). Youth Wellness Hubs Ontario: A primer.
63. Head, B.W. (2011). Why not ask them? Mapping and promoting youth participation. *Children and Youth Services Review*, 33(4), 541-547. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2010.05.015>
64. Chapman, A. (2017). Meaningful Youth Engagement: Strengthening Prevention of Substance Use Disorders. Boston, MA: Community Catalyst.
65. Libby, M., Rosen, M. & Sedonaen, M. (2005). Building youth-adult partnerships for community change: Lessons from the youth leadership institute. *Journal of Community Psychology*, 33(1), 111-120. <https://doi.org/10.1002/jcop.20037>
66. Cooper-Hakim, A. & Viswesvaran, C. (2005). The construct of work commitment: Testing an integrative framework. *Psychological Bulletin*, 131(2), 241-259. <https://doi.org/10.1037/0033-2909.131.2.241>
67. Her Majesty's Government. (2005). Common Core of Skills and Knowledge for the Children's Workforce. Nottingham, UK: Department for Education and Skills Publications.
68. Government of South Australia. (2016). Better together: A practical guide to effective engagement with young people. Adelaide, Aus.: Government of South Australia.
69. Grinnell, R. (2018). Active Listening. Psych Central (online encyclopaedia). <https://psychcentral.com/encyclopedia/active-listening/>
70. Butterfoss, F. (2015). Coalitions and partnerships in community health. San Francisco, CA: Jossey-Bass.
71. Funchess, M., Spencer, S. & Niarhos, M. (2014). The evolution: family-driven care as a practice. A practical guide on understanding family-driven practice on all levels. Rockville, MD: National Federation of Families for Children's Mental Health.
72. London, J.K., Zimmerman, K. & Erbstein, N. (2003). Youth-led research and evaluation: Tools for youth, organizational and community development. *New Directions for Evaluation*, 2003(98), 33-45. <https://doi.org/10.1002/ev.83>
73. Lam, R. & Cipparrone, B. (2008). Achieving cultural competence: A diversity toolkit for residential care settings. Toronto, ON: Ontario Ministry of Children and Youth Services.
74. Larson, G. (2008). Anti-oppressive practice in mental health. *Journal of Progressive Human Services*, 19(1), 39-54. <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/10428230802070223?journalCode=wphs20>
75. Wong, H. & Yee, J.Y. (2010). An anti-oppression framework for child welfare in Ontario. Toronto, ON: The Ontario Child Welfare Anti-Oppression Roundtable, Ontario Association of Children's Aid Societies (OACAS).
76. Khanlou, N. (2003). Mental health promotion education in multicultural settings. *Nurse*

- Education Today*, 23(2), 96-103. [https://doi.org/10.1016/S0260-6917\(02\)00207-1](https://doi.org/10.1016/S0260-6917(02)00207-1)
77. Ontario Healthy Communities Coalition (2017). Action for inclusion: A resource kit for community conversations. Toronto, ON: Author.
  78. Ramey, L. H., Lawford, L. H., Rose-Krasnor, L., Freeman, J. & Lanctot, J. (2018). Engaging diverse Canadian youth in youth development programs: Program quality and community engagement. *Children and Youth Services Review*, 94(11), 20-26. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2018.09.023>
  79. Canadian Centre for Diversity and Inclusion. (n.d.). Diversity Defined. (Web page) <https://ccdi.ca/our-story/diversity-defined/>
  80. Akiva, T. & Petrokubi, J. (2016). Growing with youth: A lifewide and lifelong perspective on youth-adult partnership in youth programs. *Children and Youth Services Review*, 69(10), 248-258. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2016.08.019>
  81. Jones, K. R. & Perkins, D. F. (2006). Youth and adult perceptions of their relationships within community-based youth programs. *Youth & Society*, 38(1), 90-109. <https://doi.org/10.1177%2F0044118X06287860>
  82. McIntosh, H. & Youniss, J. (2010). Toward a political theory of political socialization of youth. In Sherrod, L.R., Torney-Purta, J. & Flanagan, C.A. (eds.) Handbook of research on civic engagement in youth, 23-41. <https://doi.org/10.1002/9780470767603.ch1>
  83. Li, J. & Julian, M. M. (2012). Developmental relationships as the active ingredient: A unifying working hypothesis of "what works" across intervention settings. *American Journal of Orthopsychiatry*, 82(2), 157. <https://doi.org/10.1111/j.1939-0025.2012.01151.x>
  84. Camino, L., & Zeldin, S. (2002b). Making the transition to community youth development: Emerging roles and competencies for organizations and youth workers. In Institute for Just Communities (Eds.), *Community youth development anthology*. Waltham, MA: Brandeis University.
  85. Hogan, K. (2002). Pitfalls of community-based learning: How power dynamics limit adolescents' trajectories of growth and participation. *Teachers College Record*, 104(3), 586-624. <https://eric.ed.gov/?id=EJ649787>
  86. Osher, T. W., van Kammen, W. & Zaro, S. M. (2001). Family participation in evaluating systems of care: family, research, and service system perspectives. *Journal of Emotional and Behavioral Disorders*, 9(1), 63-71. <https://doi.org/10.1177/106342660100900107>
  87. Fletcher, A. (2008). Youth/adult partnerships (web page). Freechild Institute. <http://www.freechild.org/yapartnerships.htm>
  88. Powers, J.L & Tiffany, J.S. (2006). Engaging youth in participatory research and evaluation. *Journal of Public Health Management and Practice*, 12, S79-87. <https://doi.org/10.1097/00124784-200611001-00015>
  89. Goto, K., Pelletier, P., Pelto, G. & Tiffany, J. S. (2006). Unpublished observation cited in: Engaging youth in participatory research and evaluation. *Journal of Public Health Management Practice*, S79-S87. <https://doi.org/10.1097/00124784-200611001-00015>
  90. Checkoway, B. & Richards-Schuster, K. (2003). Youth participation in community evaluation research. *American Journal of Evaluation*, 24(1), 21-33. <https://doi.org/10.1177%2F109821400302400103>
  91. Australian Department of Education and Training. (2017). 2018 Higher education

research data collection: Specifications for the collection of 2017 data. Canberra, Aus.: Government of Australia Department of Education and Training.

92. Pan-Canadian Joint Consortium for School Health. (2018). Youth engagement toolkit, Module 4: Youth engagement in action: Qualities of youth engagement.
93. Ryujin, D. T., Collett, D. & Mulitalo, K. (2016). From safe to brave spaces: A component of social justice curriculum in physician assistant education. *Journal of Physician Assistant Education*, 27(2), 86–88. <https://doi.org/10.1097/JPA.0000000000000073>
94. Canadian Mental Health Association (n.d.). Stigma and discrimination (web page). <https://ontario.cmha.ca/documents/stigma-and-discrimination/>
95. Lippel, K. (2011). Law, public policy and mental health in the workplace. *Healthcare Papers*, 11, 20-37. <https://doi.org/10.12927/hcpap.2011.22408>
96. Your Experiences Matter. (n.d.). What is Physical Safety? (Web page). <http://yourexperiencesmatter.com/learning/safe-spaces/physical-safety/what-is-physical-safety/>
97. Substance Abuse and Mental Health Services Administration (SAMSHA). (2014). SAMSHA's Concept of Trauma and Guidance for a Trauma-informed Approach. Rockville, MD: Author.
98. Cooper-Hakim A. and Viswesvaran C. (2005). The construct of work commitment: Testing an integrative framework. *Psychological Bulletin*. 131(2), 241- 259. <http://dx.doi.org/10.1037/0033-2909.131.2.241>

## Annexes

### **Annexe A : Groupe consultatif pour l'engagement des jeunes**

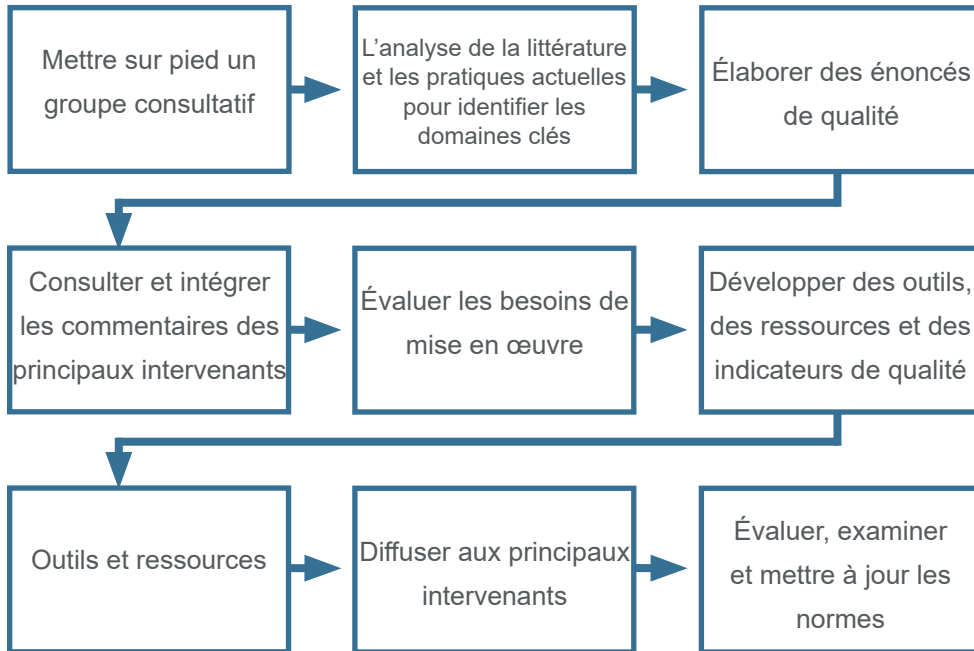
- Caralyn Quan, directrice des programmes, The New Mentality
- Christine Brook, directrice des programmes, Children's Mental Health of Leeds and Grenville
- Gagandeep Viridi, représentante des jeunes
- Karen Ingebrigtsen, directrice générale, Firefly
- Linda Rose-Krasnor, professeure, Université Brock
- Muna Mohamed, représentante des jeunes
- Natasha McBrearty, directrice générale associée, Crossroads Children's Mental Health Centre

### ***Remerciements au personnel du Centre***

- Brooke Eboule, spécialiste en communications
- Cameron Jette, consultant.e des jeunes
- Chrissi Galanakis, analyste de données principale
- Evangeline Danseco, conseillère en mesure de rendement
- Huma Muhammadi, assistante de recherche
- Jana Kokourek, gestionnaire, engagement et normes
- Julie Breau, spécialiste en amélioration de qualité
- Kamill Santafe, consultant.e des jeunes
- Kristina Rohde, spécialiste en amélioration de qualité
- Marta Krygier-Bartz, assistante de recherche
- MaryAnn Notarianni, directrice des projets spéciaux et des opérations
- Melissa Edwards, coordonatrice de recherche
- Shruti Patel, associée aux programmes
- Tracey MacLaurin, coordonatrice de projets

## Annexe B : Processus de développement de la norme de qualité

Pour élaborer cette norme de qualité, le Centre a adapté le processus tiré du guide des méthodes et des processus des normes de qualité de Qualité des services de santé Ontario<sup>15</sup>. Les principales étapes d'élaboration sont listées ci-dessous.



## Annexe C : Glossaire

**accessibilité** : élaboration de produits, d'appareils, de services ou d'environnements en fonction des besoins variés des clients (par exemple, pour les nouveaux arrivants ayant un français ou un anglais rudimentaire ou pour les clients handicapés).

**accessible** : les activités (y compris la communication et les processus), les produits (comme les appareils) et les environnements qui sont conçus tout particulièrement à l'intention des personnes qui font face à des obstacles afin d'être faciles à comprendre et à utiliser et faciles d'accès. On doit aussi être capable de participer facilement à ces activités et environnements.

**adulte allié** : un adulte de confiance qui soutient les jeunes, défend leurs droits et collabore avec eux. Un adulte qui fournit une orientation, une sécurité et une structure sans porter de jugement.

**amélioration de la qualité** : approche systématique aux changements qui mènent à de meilleurs résultats dans le domaine de la santé pour le patient [client] et à un système de santé plus efficace. Cette approche fait appel à l'application de la théorie de l'amélioration de la qualité, qui fournit la structure, les outils et les processus rigoureux dont on a besoin pour évaluer et accélérer les efforts de mise à l'essai, de mise en œuvre et d'adoption des pratiques d'amélioration de la qualité.

**approche tenant compte des traumatismes** : une approche qui comprend l'impact étendu d'un traumatisme, reconnaît les signes et les symptômes d'un traumatisme chez les partenaires et cherche activement à éviter les risques de nouveaux traumatismes en intégrant des principes clés de pratique sensible aux traumatismes à la culture organisationnelle et à toutes les politiques, les procédures et les pratiques pertinentes.

**autonomisation** : le processus d'amélioration des capacités ou des habiletés des personnes à influencer ou

à faire des choix éclairés et à transformer ces choix en autant d'actions et de résultats escomptés.

**barrière** : une circonstance ou un obstacle qui sépare des personnes d'autres personnes, endroits ou choses. Les barrières se présentent sous plusieurs formes – attitudes, politiques, programmes, obstacles physiques, sociaux, de communication, de transport – et peuvent même être involontaires.

**barrières culturelles** : les barrières, inconvénients et difficultés qui résultent de différends et de malentendus en lien avec des coutumes et des pratiques culturelles, dont les obligations familiales et les notions de communauté, de sécurité et de genre.

**barrières politiques** : les politiques législatives et institutionnelles qui peuvent nuire à l'accès, aux occasions, au financement ou à d'autres soutiens à la participation des jeunes à la prise de décisions organisationnelles.

**barrières sociales** : les contraintes ou iniquités imposées — en raison des hiérarchies de statuts sociaux construites par la société (fondées sur les différences, y compris celles en rapport avec le genre, l'origine ethnique, la race, la religion, la santé, le statut socioéconomique, etc.) — qui empêchent une personne d'accéder à des ressources ou de profiter d'occasions ou encore de faire valoir ses propres intérêts.

**communication** : l'échange de pensées, de messages ou d'informations entre des personnes ou au sein d'un groupe de personnes, grâce au langage verbal, au langage corporel, au ton de la voix et aux gestes. La communication est efficace lorsque les deux parties se comprennent bien. Autrement dit, le message reçu et compris est le message qui a été transmis.

**compétence** : la capacité et l'habileté avérée d'un individu à comprendre et à effectuer correctement et efficacement les tâches qui peuvent raisonnablement être exécutées

par cette personne en fonction de son éducation et de sa formation.

**culture** : expériences communes à des personnes, y compris leur langue, leurs valeurs, leurs coutumes, leurs croyances, leurs visions du monde, leurs modes de connaissance et leurs façons de communiquer. Les facteurs significatifs sur le plan culturel englobent, sans s'y limiter, la race ou l'origine ethnique, la religion, la classe sociale, la langue, le handicap, l'orientation sexuelle, l'âge et le genre.

**déterminants sociaux de la santé** : les facteurs sociaux, politiques et environnementaux qui peuvent avoir une incidence sur la santé et le bien-être de personnes ou de groupes.

**développement positif de la jeunesse** : une méthode axée sur les forces centrée sur le soutien des jeunes pour les aider à s'épanouir dans l'adolescence et à effectuer une transition vers l'âge adulte couronnée de succès. Les initiatives positives de développement comportent des éléments comme les liens sociaux, les aptitudes à la vie quotidienne, l'inclusion sociale, la santé et le savoir-faire physique, la citoyenneté et la contribution, la réussite scolaire et l'employabilité, etc.

**dévouement** : fait d'être disposé à honorer un plan d'action; fait d'avoir un sentiment d'obligation à garder le cap; fait d'être dévoué à une cause, à une activité, etc.

**discrimination** : traitement injuste d'une personne en raison de son identité, soit sa race, son ascendance, son lieu d'origine, la couleur de sa peau, son origine ethnique, sa citoyenneté, sa religion, son genre, son orientation sexuelle, son identité de genre, son expression de genre, son âge, son état matrimonial ou familial et ses handicaps, y compris ses troubles mentaux.

**diversité** : terme au sens large, se rapportant à la variété des différences entre les personnes, souvent dans un

contexte de culture, d'éducation, d'organismes ou de milieu de travail.

**écoute active** : fait de prêter une grande attention aux paroles qu'emploie son interlocuteur et de répéter de temps à autre les idées et les phrases clés de son discours afin de confirmer que l'on comprend bien ce qu'il dit. Elle démontre que l'on respecte ses sentiments et ses opinions, sans nécessairement être d'accord avec lui.

**élaboration conjointe** : fait pour tous les intervenants de collaborer à un but commun, de prendre des décisions ensemble, de s'engager à agir et d'assumer la responsabilité collective de ces actions.

**engagement des jeunes** : autonomisation des jeunes à participer à titre d'estimés partenaires à la résolution de problèmes et à la prise de décisions qui les affectent ou qui leur importent.

**équitable** : juste, qui ne favorise pas ou ne pénalise pas injustement une personne ou un groupe. Note : différent de « égal », dans le sens d'équilibré.

**équité** : juste, qui ne favorise pas ou ne pénalise pas injustement une personne ou un groupe. Note : différent de « égal », « Équitable » n'est pas un synonyme du mot « égal », lequel est employé pour décrire des approches uniformes ou pareilles. Par exemple, un accès équitable peut signifier fournir des ressources ou des appuis supplémentaires à des jeunes qui font face à certains obstacles pour qu'ils puissent avoir accès à des occasions d'engagement aussi facilement que des jeunes qui ne font pas face à ces obstacles<sup>42</sup>.

**espace sûr** : un environnement physique sûr qui est aussi exempt de préjudice personnel, social et psychologique. Un environnement dans lequel tous sont encouragés à exprimer authentiquement leurs points de vue et à explorer leurs connaissances, leurs comportements et leurs attitudes sans se sentir sur la défensive.

**évaluation** : collecte et analyse systématiques de l'information pour comprendre si et dans quelle mesure un projet, un service ou un processus atteignent leur objectif.

**gestes symboliques** : pratique consistant à ne poser qu'un effort symbolique; l'engagement futile de groupes sous-représentés.

**harcèlement** : toute conduite ou tout commentaire, acte ou geste inappropriés qui nuisent au bien-être psychologique ou physique d'autrui, dont on sait — ou on devrait savoir — qu'ils humilient ou intimident une personne et qui constituent une menace pour la santé d'autrui.

**inclusion** : les efforts déployés pour atteindre l'équité et maintenir une culture dans laquelle les différences qui existent au sein de la communauté sont cultivées, respectées, acceptées et appréciées; le processus d'amélioration de la capacité, l'opportunité et la dignité de la participation des personnes qui sont désavantagées en raison de leur identité.

**jeune** : une période de transition développementale, une notion fluide selon le contexte plutôt qu'une tranche d'âge particulière. Les jeunes peuvent être définis différemment par des bailleurs de fonds, des organismes, des cultures, des communautés et même par eux-mêmes.

**occasions d'apprentissage ou de formation** : coaching, formation ou autres activités d'apprentissage pour acquérir des connaissances ou des aptitudes afin de réaliser un objectif. Renforcement des capacités des personnes, des organismes et des communautés.

**partenariat** : relation collaborative entre plusieurs personnes. Les personnes ou les organismes ayant conclu un partenariat collaborent en vue de promouvoir leurs intérêts mutuels. Un partenariat implique la mise en commun des compétences et des ressources, tout en cherchant à atteindre ensemble un but commun.

**partenariats jeunes-adultes** : une relation intentionnelle entre des jeunes et des adultes qui repose sur la capacité des adultes à reconnaître et à renforcer les habiletés, les perspectives, les idées et les connaissances des jeunes tout au long de la relation.

**pratique anti-oppressive** : une approche qui encourage la diversité, qui priorise les besoins et les forces des groupes marginalisés dans la prestation de services, et qui cherche à transformer les structures qui sont sources d'inégalités.

**prise de décisions** : processus consistant à réunir de l'information, à établir des critères de sélection, à proposer des options possibles et à déterminer la meilleure option à l'aide des critères de sélection.

**recherche** : processus de création de nouvelles connaissances ou d'utilisation des connaissances existantes d'une façon inédite et créative pour générer de nouveaux concepts et de nouvelles méthodologies et compréhensions. Cela comprend la synthèse et l'analyse des recherches antérieures, dans la mesure où elles mènent à des résultats nouveaux et créatifs.


**relations authentiques** : des relations fondées sur le respect et sur la confiance. Elles nécessitent un équilibre du pouvoir entre les jeunes et les adultes qui travaillent main dans la main pour atteindre des objectifs communs.

**ressources** : réserves d'argent, d'objets, d'employés, de locaux, d'attributs, de capacités et d'autres éléments d'actif pouvant servir à soutenir les processus et les activités.

**sécurité physique** : absence de blessures causées par un objet matériel ou par des gestes posés à l'aide d'un objet matériel.

**sécurité psychologique** : absence de blessures ou de menaces de blessures au bien-être mental.



 613-737-2297

 613-738-4894

 [smea.ca](http://smea.ca) (FR)  
[cymh.ca](http://cymh.ca) (EN)

 [cymhon](https://www.linkedin.com/company/cymhon)

 [@CYMH\\_ON](https://twitter.com/CYMH_ON)

 [CYMHOntario](https://www.facebook.com/CYMHOntario)



695, avenue Industrial,  
Ottawa (Ontario) Canada  
K1G 0Z1



Ontario Centre of Excellence  
for Child & Youth Mental Health  
Centre d'excellence de l'Ontario en santé  
mentale des enfants et des adolescents